

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
  
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.



Vol. IV.—No. 43.

MONTREAL, JEUDI, 23 OCTOBRE, 1873.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.  
PAR NUMERO, 7 CENTS.

NOTRE PRIME.

Molière, le grand génie, "le contemplateur" comme l'appelait Boileau, le comique incomparable dont les pièces bien lues, selon le mot de La Harpe, pourraient tenir lieu d'expérience; Molière, l'auteur de tant de chefs-d'œuvre, eut à subir chez ses contemporains le préjugé qui s'attache à l'état de comédien, préjugé plus ou moins disparu dans notre siècle. On applaudissait ses pièces, on ne considérait pas toujours sa personne; il eut plus d'une fois à supporter les dédains de certaines gens qui ne le valaient pas, tant s'en faut, et il est peu probable qu'un esprit élevé comme le sien ait trouvé une compensation à ces désagréments dans l'honneur de faire, en qualité de domestique, le lit de Louis-le-Grand. L'homme de la rampe nuisait quand même à l'homme de génie.

Louis XIV. qui eut avant tout le talent d'apprécier tous les talents, comprenait cette position fautive que la profession de comédien faisait à Molière.

Un jour que le poète se présentait pour faire le lit du roi, quelqu'un refusa d'aider à la besogne avec lui; il fallut que le poète Bellocq s'offrit "pour avoir l'honneur de faire le lit du roi avec M. de Molière." Une autre fois, au moment où il s'asseyait à la table du personnel royal, où de droit il avait sa place, plusieurs officiers affectèrent de se retirer.

Louis XIV l'apprit et résolut de le venger.

"Il paraît que vous faites maigre chère ici, lui dit-il, et que les officiers de ma chambre ne vous trouvent pas fait pour manger avec eux. Vous avez peut-être faim: moi-même je m'éveille avec un assez bon appétit. Mettez-vous à cette table, et qu'on me serve mon en-cas de nuit."

L'en-cas de nuit était une volaille froide. Le roi en prend une aile, sert l'autre à Molière, et fait introduire ses officiers et ceux de sa cour qui avaient leurs petites entrées. "Vous me voyez occupé, leur dit-il, à faire manger Molière que mes valets de chambre ne trouvent pas assez bonne compagnie pour eux."

Le grand peintre Jérôme a fait de cette scène le sujet d'un de ses tableaux. C'est la reproduction par la légotypie de ce tableau que nous offrons en prime. Nos abonnés jugeront par eux-mêmes du mérite de l'exécution, mais nous osons dire que nous ne redoutons par leur sévérité.

UNE OPINION DE CARTIER.

Durant les derniers jours que Sir George E. Cartier a passés à Montréal avant son départ pour l'Angleterre, où la mort l'attendait, ses admirateurs et ses amis n'ont cessé d'aller le voir, malgré les ordres du médecin qui constatait chez l'illustre malade les effets de la fatigue. Mais tous voulaient lui serrer la main, se disant que c'était peut-être la dernière fois, et lui, plus frappé probablement qu'il ne le laissait voir, les recevait avec une cordialité exempte de cette brusquerie qui n'excluait cependant chez lui ni l'estime ni la sympathie.

La veille de son départ, je pus le voir, après beaucoup d'autres, vers midi. Il était harassé, affaibli. Après quelques minutes de conversation, j'allai me retirer, lorsqu'il me dit:—"Asseyez-vous, je suis fatigué des visites, il faut que je prenne mon lunch, je ne recevrai personne d'ici à une heure.—Savez-vous, ajouta-t-il, si un tel est en ville."

Je répondis que je l'ignorais.—"Il doit y être, reprit-il, mais il ne viendra pas me voir; il va faire comme en 1862 lorsque nous sommes tombés du pouvoir."

Puis après un moment de réflexion:—"Il ne faut pas qu'un homme politique se laisse affecter par l'ingratitude de ses partisans ou du peuple en général; cette misère se voit partout, ce n'est qu'un détail, et l'homme politique doit regarder plus haut, s'occuper du principal, c'est-à-dire des grandes mesures dont le pays a besoin. Dans un jeune pays comme le nôtre surtout, il ne faut pas calculer au jour le jour, mais savoir affronter les préjugés pour faire certaines choses qui ne seront comprises et appréciées que plus tard."

Sir George parlait, non pas avec son emportement ordinaire, mais d'un ton calme, grave même, en s'interrompant de temps à autre. Il continua:—

"J'ai fait adopter, voyez-vous, bien des lois que l'on regardait dans le temps comme absurdes et dont on reconnaît la sagesse aujourd'hui... Ce sont ces grandes mesures-là qui m'ont permis de conduire le parti conservateur, car chaque fois qu'un événement venait justifier mes prévisions, la confiance de mes partisans augmentait: c'est pour cela que j'ai souvent récapitulé le passé dans mes discours. Lorsque l'on a en mains une grande mesure comme, par exemple, la tenure seigneuriale ou la décentralisation ou la représentation d'après la population, il est toujours possible de retenir son monde autour du drapeau. Pourquoi nous sommes-nous tant affaiblis de 1860 à 1862? Parce que nous n'avions pas à notre service une grande idée, susceptible d'empoigner sur le champ les esprits. Les rouges, eux, n'ont pu se maintenir parce qu'il n'avaient pas de projets élevés. Vous avez vu que nous-mêmes nous avons remporté la plus éclatante victoire, lorsque nous avons pu lancer le grand projet de la Confédération: les exigences et les intérêts personnels s'effacent en présence d'une vaste entreprise. Au contraire, les personnalités les moins importantes s'affirment devant un destin qui ne dépasse pas leur hauteur....."

M. Cartier s'arrêta quelques instants, et reprit:

"Le projet du Pacifique n'est pas encore complet, mais lorsque l'affaire sera en marche, notre parti sera en danger. Moi, je suis trop vieux pour les nouvelles luttes qu'il faudra soutenir alors. J'ai maintenu le parti autour de l'idée de Confédération, mais le Pacifique est le dernier mot de cette idée, et puisque nos adversaires ont fini par l'admettre, nous ne serons plus séparés d'eux par des principes politiques de premier ordre, et toute la question sera de savoir quels sont les hommes les plus capables d'administrer la chose publique; ce sera une guerre de personnalités, les passions, les rancunes, les haines naîtront de toutes parts, dans nos propres rangs peut-être, et dans cette lutte d'hommes à hommes, non pas de principes contre principes, le peuple pourra bien se préjuger contre nous, oublier nos états de service, et chercher d'autres idoles. Jusqu'à ce que l'indépendance du Canada devienne une question d'actualité, ce qui prendra du temps encore, je l'espère, la politique dans notre pays sera peut-être moins un combat qu'une querelle. Le devoir des chefs et de tous ceux qui tiennent à l'honneur national, sera de s'efforcer sans cesse à relever le niveau des idées, à agrandir le cercle où se meut l'esprit populaire, à ennoblir leurs propres entreprises. La Confédération, dans son développement naturel, fournira sans doute pour cela plus d'une occasion heureuse à ceux qui

me succéderont. Vous autres, qui êtes jeunes, vous aurez à les aider."

Cette conversation, dont j'ai rapporté fidèlement la substance et, en quelques endroits, la teneur textuelle, est assurément digne de remarque; il était difficile de ne pas s'en souvenir dans les circonstances présentes, où l'esprit de parti échauffé engendre de tous côtés tant de discussions acerbes. Les luttes personnelles que Sir George prévoyait ont commencé.

M. Cartier a eu des adversaires, des ennemis qui lui reprocheront bien des fautes; mais on trouvera peu de personnes qui lui nieront la fécondité et la clairvoyance de l'homme d'état. Ses propres partisans diront qu'il n'était pas orateur, qu'il ne parlait pas bien; mais ses ennemis eux-mêmes reconnaîtront que c'était un homme d'idées, un esprit vaste, capable de conceptions étendues; il avait le coup-d'œil qui embrasse une situation dans son ensemble, et la perspicacité qui voit au-delà des horizons ordinaires. Ses paroles auraient donc une valeur par le seul mérite de l'homme, quand même l'expérience du jour ne nous en dévoilerait pas toute la portée.

Il est incontestable que depuis la dernière session du parlement fédéral, les discussions politiques ont perdu de leur dignité; les sujets même des disputes de partis ont perdu leur noblesse au contact de l'espionnage et des révélations personnelles. Le devoir de nos hommes politiques est de faire sortir de l'ornière le monde où ils dominent par leurs talents et leur expérience.

Le caractère particulier des querelles du Pacifique prête sans doute à la vulgarité; mais ce n'est là qu'un accident; les occasions de se relever ne manqueront ni à l'un ni à l'autre parti. L'élargissement des canaux et les travaux d'amélioration sur le Saint-Laurent ouvriront un champ vaste aux discussions économiques et aux spéculations d'un ordre élevé sur l'avenir du peuple canadien. D'un autre côté, notre constitution, quels qu'en soient le mérite et la sagesse, ne saurait être une œuvre définitive dans ses détails; certaines modifications paraîtront, sans doute, nécessaires plus tard. La science constitutionnelle et le patriotisme des chefs de la nation trouveront là un sujet fécond, ample, suffisant pour captiver tous les esprits éclairés. C'est à eux qu'il appartient de profiter des circonstances dans l'intérêt de l'honneur national. On peut leur répéter avec une légère variante le mot d'un écrivain français à Napoléon III: Messieurs, faites grand!

OSCAR DUNN.

COUR CRIMINELLE.

Vendredi, 17 octobre 1873.

Présidence de l'hon. Juge Monk.

Jugements rendus:

Thomas Bellerose Menard, vol de lettres enregistrées, 5 ans de pénitencier.

Edward McGary, assaut grave sur la personne d'un immigrant français, trois ans au pénitencier de St. Vincent de Paul.

John Hamilton, assaut, trois ans au pénitencier.

Joseph Gagnon, assaut grave, trois ans de pénitencier.

Paul Corbeille, vol, neuf mois de prison aux travaux forcés.

Etienne Crépeau, complice de Corbeille, même punition.

Jean Saucisse, vol, deux ans de pénitencier.

James Porter, coupable de faux, trois ans de pénitencier.

J. B. Dupont, vol, trois ans de pénitencier.

Thomas O'Brien, parjure, deux ans de pénitencier.

Henry Holden, vol, deux ans de pénitencier.  
Alphonse Parent, vol de grand chemin, deux ans de pénitencier.  
Thomas Kelly, effraction, trois ans de pénitencier.  
John Lamarche, assaut, deux ans de pénitencier.  
Charles McGinlay, recel d'effets volés, deux ans de pénitencier.  
John Wilson, alias Sheridan, larcin, trois ans de pénitencier.  
Antoine Lefebvre, coupable d'homicide. Le prisonnier a paru vivement affecté. La tête affaissée sur elle-même, le malheureux pleurait à chaudes larmes. L'Hon. Juge, en donnant son jugement, fit remarquer au prisonnier que Dieu le punissait par un terrible châtement tout à la fois moral et physique, d'avoir cédé à ses violentes passions. Il a été condamné à trois ans de pénitencier.  
Elzéar David, détournement de fonds, deux ans de pénitencier.

On reprochait à l'hon. M. Chapleau, lorsqu'il défendait les criminels, de trop réussir à enlever les Jurés et à obtenir des acquittements. Il a montré, durant le dernier terme, que les accusés avaient en lui, devenu Solliciteur-Général, un ennemi formidable. Il les pourchasse sans pitié et tous ceux qui ont violé les lois, quel que soit leur rang ou à quelquel parti qu'ils appartiennent, reçoivent le traitement qui leur est dû. La durée du terme, le nombre et la sévérité des sentences ont prouvé que la justice criminelle est bien administrée à Montréal. Il faut avouer que tout concourait à cela : un Juge éminent, un représentant de la Couronne qui rappelle les Johnson et les Ramsay, et un personnel d'employés formés par l'indispensable Schiller.

#### JEAN NICOLET.

Depuis le mois de juin dernier, les journaux publient, à qui mieux mieux, des articles sur la découverte du Mississippi, — découverte qui a été faite, il y a juste deux cents ans cette année, par le sieur Jolliet, Canadien, et le Père Marquette, né en France.

Une lacune qui n'est pas sans importance existe dans tous ces écrits : on n'y mentionne aucunement le voyage de Jean Nicolet accompli trente-huit ans avant celui des deux découvreurs en question, tandis que l'on cite l'entreprise de l'Espagnol De Soto qui est pour l'histoire d'une bien moindre valeur que celle de Nicolet.

Aux tard venus les os, dit un proverbe. J'arrive à la dernière heure et, sur la place où plusieurs écrivains de talent ont festiné, je ne trouve plus qu'un plat sortible. Voyons un peu s'il ne serait pas possible d'en tirer parti.

Jean Nicolet fut l'un des plus courageux voyageurs et découvreurs des premiers temps de la colonie. Dans la mesure de ses moyens, c'est-à-dire grâce à beaucoup de dévouement et à un rare génie d'entreprise, il a fait sa large part de l'œuvre commencée par Jacques Cartier et terminée par d'Iberville.

Le grand marin de Saint-Malo se faisait gloire de remonter le fleuve qu'il avait découvert et d'entrer aux plateaux intérieurs du continent où il espérait trouver des cours d'eau qui le conduiraient à la Chine et au Japon.

Il dut s'arrêter à Montréal, à cause du saut Saint-Louis.

Près de soixante-dix ans après Cartier, nous voyons Samuel de Champlain poursuivre la même idée, comme le témoignent ses écrits et ses expéditions.

Vers l'époque de la fondation de Québec (1608) il n'avait pu encore s'avancer au-delà du saut Saint-Louis, mais il tenait toujours à exécuter le projet de pousser une expédition jusqu'à la source du Saint-Laurent.

Lescarbot qui avait été le compagnon de Champlain en Acadie, écrit en 1612 que le grand lac (Ontario) désigné à Champlain par les Sauvages comme donnant naissance au fleuve, devait aboutir de quelque manière à la mer du Sud. Il ajoute : « la grande rivière de Canada.....prend son origine de l'un des lacs qui se rencontrent au fil de son cours, si bien qu'elle a deux cours, l'un en Orient vers la France, l'autre en Occident vers la mer du Sud. » (Lescarbot, p. 93, 551.)

Avant d'avoir eu la connaissance personnelle du Haut-Canada, Champlain pensait comme Jacques Cartier et Lescarbot qu'il suffirait d'un voyage de deux ou trois cents lieues à l'intérieur des terres pour atteindre la Chine.

Une rivière de la Virginie passa aussi pendant un certain temps pour avoir sa source près du Japon. On crut ensuite que l'Ohio et le Mississippi conduiraient à la mer du Sud.

Parlant de l'ardeur que Champlain met aux découvertes, Lescarbot écrit encore : « Il nous promet de ne cesser jamais qu'il n'ait pénétré jusqu'à la mer Occidentale, ou celle du Nord, pour ouvrir le chemin de la Chine, en vain par tant de gens recherché. Quant à la mer Occidentale, je crois qu'au bout du grandissime lac qui est bien loin outre celui (l'Ontario) dont nous parlons en ce chapitre, il se trouvera quelque grande rivière laquelle se chargera dans icelui, ou en sortira (comme celle de Canada) pour s'aller rendre en icelle mer. » (Lescarbot, p. 633.)

Le même écrivain, qui était poète à ses heures, nous a laissé, dans les *Muses de la Nouvelle-France*, un sonnet qui mérite d'être plus répandu qu'il ne l'est ; écoutons le :

AU SEUR DE CHAMPLAIN,  
géographe du roy.

Un roi Numidien poussé d'un beau désir  
Fit jadis rechercher la source de ce fleuve  
Qui le peuple d'Egypte et de Libye abreuve,  
Prenant en son pourtrait son unique plaisir.

Champlain, ja de longtemps je vois que ton loisir,

S'emploie obstinément et sans aucune treuve  
A rechercher les flots, qui de la Terre neuve  
Viennent, après maints sauts, les rivages saisir.

Que si tu viens à chef de ta belle entreprise,  
On ne peut estimer combien de gloire un jour  
Acquerras à ton nom que dès ja chacun prie.  
Car d'un fleuve infini tu cherches l'origine,  
Afin qu'à l'avenir y faisant ton séjour  
Tu nous fasse par là parvenir à la Chine.

En 1873, deux cent soixante-et-un ans après, nous ne sommes pas encore rendus à la Chine.

A quand la première locomotive du « Pacifique Canadien ? »

C'est en 1615 que Champlain réussit à s'embarquer pour l'Ouest, mais déjà il avait renoncé à remonter le Saint-Laurent et il avait plus d'espoir d'arriver à la baie d'Hudson qu'au Pacifique.

Il prit la voie de la rivière dite des Algonquins (l'Ottawa) et fut conduit successivement par ses guides sauvages jusqu'à l'île des Allumettes, au lac Nipissingue, à la baie Georgienne, au lac Simcoe, au lac Ontario qu'il traversa, puis le territoire de l'Etat de New-York. Ce n'était là ni la route du nord, ni celle de l'ouest, cependant, le fondateur de Québec en vit assez pour comprendre qu'il avait devant lui un pays immense à donner à son roi dès l'instant où il pourrait le parcourir et y faire connaître son nom.

C'est le moment de faire apparaître l'homme qui fait l'objet de cet article :

Jean Nicolet était né à Cherbourg, en Normandie, du mariage de Thomas Nicolet, messager ordinaire de Charlebourg, à Paris et de Marguerite De la Mer. Sous les auspices de Champlain, à ce qu'il paraît, il arriva dans la Nouvelle-France en 1618. Etant jeune, d'un caractère heureux, doué d'un sens religieux profond et d'une excellente mémoire, il donnait dès lors les plus belles espérances.

On l'envoya immédiatement hiverner chez les Algonquins de l'île des Allumettes, plus loin que la ville d'Ottawa) pour y apprendre leur langue qui était d'un usage général dans l'Ouest et sur la rive gauche du Saint-Laurent.

Il resta deux années consécutives chez ces peuples, les suivant dans leurs courses, partageant leurs fatigues et leurs dangers avec courage, sans voir aucun Français durant tout ce temps. Il eut occasion de passer plusieurs fois sept ou huit jours sans rien manger, et une fois il fut sept semaines entières sans autre nourriture qu'un peu d'écorce de bois.

Devenu familier avec la langue, il fut chargé, à la tête de quatre cents Algonquins, d'aller négocier la paix chez les Iroquois, et il s'en tira heureusement. Il demeura ensuite huit ou neuf années au milieu des Nipissiriens (gens du lac Nipissing) qui étaient aussi de race algonquienne. « Là il passa pour un de cette nation, entrant dans les conseils fort fréquents à ces peuples, ayant sa cabane et son ménage à part, faisant sa pêche et sa traite. » (1) En un mot, il devint presque aussi sauvage que ses compagnons.

Vers 1625, le Frère Sagard, en mission dans le voisinage de la baie Georgienne, fait connaître qu'il avait appris des Sauvages du lac Nipissing, que ceux-ci allaient chaque année en traite chez une nation éloignée de cinq ou six semaines de marche du lac Nipissing. Cette nation passait pour avoir commercé avec un autre peuple encore plus éloigné, qui venait par mer sur des grands canots de bois ; on ajoutait certains détails de costumes et de mœurs qui sont particuliers à la race tartare.

Cette mer, pensait-on, devait être le Pacifique par où l'on espérait pouvoir se rendre à la Chine. Le Frère Sagard forma même le projet de ce voyage, mais les circonstances l'empêchèrent de l'exécuter.

A cette époque, Nicolet, qui habitait avec les Nipissiriens, devait aussi avoir connaissance des rapports des Sauvages sur le même sujet ; s'il ne l'a pas écrit comme a fait le Frère Sagard, il a suffisamment prouvé par son voyage dans le sud-ouest en 1634

Soit que Nicolet fut de retour à Québec en 1629 et qu'il en repartit aussitôt, ou qu'il n'eut pas eu encore occasion d'y retourner, on sait qu'il vcut avec les peuples de l'Ouest de 1618 à 1628 et tant que dura l'occupation du Canada par les Anglais, de 1629 à 1632.

Vers 1634, on le rappela au sein de la colonie, où Champlain venait de reprendre la direction des affaires. Les renseignements dont il fit part à ce dernier, touchant les contrées de l'ouest et du sud-ouest, ne pouvaient manquer de fixer l'attention du fondateur de Québec, qui dans ses découvertes n'avait pu s'avancer assez loin lui-même pour reconnaître les lacs Michigan et Érié, mais qui cependant en avait entendu parler. Champlain, le premier et le plus entreprenant de ceux qui tentèrent après Jacques Cartier la découverte de l'intérieur de la Nouvelle-France, crut devoir tirer parti des connaissances géographiques acquises par Nicolet, et de l'affection que lui témoignaient les Sauvages. Dès le milieu de l'été de 1634, il le fit s'embarquer de nouveau pour l'ouest, en même temps que le Père de Brebeuf, qui retournait chez les Hurons. Parti de Québec pour cet objet, il y a apparence que Nicolet se trouva présent, avec le Père de Brebeuf, à la fondation du fort des Trois-Rivières, le 4 juillet 1634, car de là, et de cette date, on les suit voyageant ensemble vers le haut de l'Ottawa, route du pays des Hurons. Le Père de Brebeuf écrit à propos de ce voyage que Jean Nicolet se rendit avec lui jusqu'à l'île des Allumettes, et que, en route, il supporta tous les travaux des plus robustes Sauvages.

Resté à l'île des Allumettes, tandis que le Père de Brebeuf poursuivait son chemin, Nicolet fit ses préparatifs d'expédition vers les pays inconnus. Ensuite, il se rendit chez les Hurons où il prit avec lui sept Sauvages et s'enfonça dans la direction du lac Michigan alors totalement ignoré des blancs. Ils se dirigeaient vers la contrée dite des Gens de Mer, lesquels étaient ainsi nommés parce

que, d'après la description qu'ils donnaient d'une grande étendue d'eau qui se rencontrait au delà de leurs pays, les Français les croyaient voisins de la mer Pacifique, ou tout au moins à proximité d'une rivière considérable qui y menait.

Nicolet avait pour mission de « traiter de la paix » c'est-à-dire de faire alliance avec les peuples qu'il rencontrerait, et d'étendre ainsi l'influence et le commerce des Français. Arrivé dans le voisinage de l'une de ces nations il s'arrêta et accomplissait dans toute sa pompe le cérémonial sauvage usité en pareille circonstance, y ajoutant même certains exotiques tirés des coutumes des peuples civilisés, ce qui le faisait passer pour un homme extraordinaire. A deux journées des Gens de Mer, il envoya un de ses Hurons « annoncer la nouvelle de la paix, » laquelle fut bien accueillie, surtout lorsque l'on sut que c'était un Européen qui portait la parole.

On dépêcha plusieurs jeunes gens au devant du Manitoulinou, l'être merveilleux. Celui-ci, qui partageait probablement la croyance que ces peuples n'étaient pas loin des Chinois, ou qu'ils en avaient entendu parler, s'était revêtu d'une grande robe de damas de la Chine, toute parsemée de dessus de fleurs et d'oiseaux, et s'avancait vers eux en déchargeant ses pistolets qu'il tenait à chaque main. Son apparition causa une surprise et un ravissement extrêmes ; la nouvelle s'en répandit au loin, de nation en nation. On disait qu'un homme était venu qui portait le tonnerre, etc. Nicolet, expert dans l'art de manier l'esprit des Sauvages, se rendit populaire partout et convoqua des conseils qui dépassèrent en solennité ceux que l'on avait coutume de tenir. A l'une de ces assemblées, il y eut de quatre à cinq mille hommes. Chaque chef de quelque importance voulut donner son festin ; dans l'un de ces repas on servit jusqu'à cent vingt castors. Bref, l'entente la plus cordiale s'établit entre ces peuples et l'envoyé français.

(A continuer.)

BENJAMIN SULTE.

#### BIBLIOGRAPHIE.

*Maple Leaves, a book for Tourists. Canadian History, Literature, Sport.* Par J. M. LeMoine. Imprimé à Québec par Augustin Côté et Compagnie. 290 pages.

Voilà dix ans et plus que M. J. M. LeMoine, a commencé la publication dans les deux langues, d'une série d'articles sous la rubrique appropriée des *Feuilles d'Érables* et de *Maple Leaves*. Ces écrits, si éminemment canadiens, paraissent d'abord à tour de rôle dans les journaux et les revues, puis, lorsqu'il s'en trouve un nombre suffisant pour former un livre, l'auteur les retouche et nous les donne sous cette forme définitive. Les volumes se vendent tous, jusqu'au dernier, en fort peu de temps, ce qui n'est pas ordinaire en ce pays, hélas !

Nous recevons aujourd'hui le quatrième volume de cette intéressante collection. Le texte de celui-ci est anglais, et j'oserais dire, que M. LeMoine fait œuvre plus méritoire quand il écrit dans cette langue que dans la nôtre, non pas qu'il ne se serve des deux avec un égal bonheur, mais parce qu'il nous est plus avantageux de faire lire notre histoire aux Anglais que d'en confiner la connaissance aux fils des anciens Canadiens. Si je ne me trompe, M. Garneau avait principalement ce point en vue lorsqu'il entreprit son grand ouvrage.

Un écrivain de talent, M. J. G. Bourinot, qui malgré son nom est anglais, vient de lire le nouveau livre de M. LeMoine et il en parle avec enthousiasme, comme ne peut manquer de faire ses compatriotes à la lecture des pages de nos vieilles chroniques. Je traduis : « Il est généralement admis que les Canadiens-français ont fait beaucoup d'efforts heureux dans ces dernières années afin de créer une littérature véritablement canadienne. Leurs écrivains les mieux connus ont travaillé à exciter l'intérêt et à répandre au loin la connaissance de l'histoire et des traditions de leur pays natal, le pays de leurs affections par excellence. L'histoire, la poésie, le roman qui sort de leur plume—et dans chacune de ces branches ils ont produit des œuvres de haute valeur—est rempli de la vénération du passé, d'enthousiasme pour les traditions de la Nouvelle-France, et d'un amour profond pour leur pays, et tout ce qui s'y rattache,—ce qui, assurément, devrait aller droit au cœur et éveiller les sympathies de tous les Canadiens, quelle que soit leur origine. Le Saxon, plus froid, moins enthousiaste, pourrait ne pas entrer si complètement dans le courant d'esprit qui anime le Gaulois, au sang plus chaud et plus impulsif ; mais en lisant l'histoire de la Nouvelle-France, il ne peut que ressentir une profonde admiration et du respect pour un peuple qui, au milieu de douleurs et de privations sans nombre, est cependant parvenu à s'établir et à prospérer sur les bords du St. Laurent. L'histoire de la race franco-canadienne abonde en sujets du plus vif intérêt. La vie des pionniers du Canada a son pittoresque, tout comme celle des Chevaliers dont Froissart nous a laissés la chronique. Les plus fiers seigneurs des temps de la chevalerie n'ont jamais accompli d'entreprise plus hardie, et qui valut à meilleur titre la gratitude des hommes que Champlain le fondateur de « l'ancienne capitale. » Sur les rives du Saint-Laurent et des grands lacs, au centre des forêts illimitées de l'Ouest, les colons travaillaient, combattaient, et mouraient, pour élever à la France qu'ils aimaient tant, un empire dans le nouveau monde. Leur seule récompense fut trop souvent l'oubli. Leurs actes les plus héroïques attirèrent à peine un sourire d'encouragement sur les lèvres des courtisans, et encore moins les faveurs du monarque pour qui ils avaient tout bravé et tout accompli. S'ils eussent fait sur les champs plus connus de l'Europe une partie des travaux qu'ils accomplissaient dans le silence et l'obscurité des solitudes américaines, les titres et les honneurs fussent venus les combler. Mais qui peut dire, cependant, qu'ils sont oubliés ! Si vous cherchez les monuments qui les rappellent au souvenir de la postérité, voyez autour de vous ce pays libre, prospère et heureux qu'ils ont défriché avec tant d'héroïsme. »

Ce qu'un Anglais vient de nous dire, c'est le triomphe de M. LeMoine, car enfin se faire lire par ceux-là mêmes qui ignorent notre histoire et de la sorte les engager à nous respecter, c'est atteindre dignement un noble but.

Pas moins de vingt-cinq articles composent ce volume. Donnons en une énumération : Les exploits de d'Iberville, le Cid du Canada, qui selon l'expression d'un historien français était aussi "une espèce de Jean Bart," se présentent les premiers. A la suite vient cette héroïque épisode de la guerre de 1660 où Dollard des Ormeaux et ses braves compagnons se sacrifient jusqu'au dernier pour défendre ce nouveau passage des Thermopyles : les rapides du Long-Sault. Les Pères de Brebeuf et Lalemant, missionnaires des Hurons, martyres de la Foi, grands et purs dévouements qui à plus de deux siècles de distance, appellent encore notre admiration et nos larmes. Le premier baron de Longueuil ; Mlle de Verchères ; et la légende du Chien d'Or de Québec sont des notes déjà publiées, mais rajouinies, augmentées, vérifiées. La Cloche du village de Saint-Regis qui dans sa traversée de France en Canada tombe au pouvoir des Anglais en mer, et est installée dans un hameau de la Nouvelle-Angleterre, où les Sauvages et les Canadiens vont la prendre à la barbe de leurs ennemis et la transportent à sa destination, à travers les forêts, les lacs et les rivières. Le major Stebo, cet étrange individu, moitié espion, moitié chevalier, qui met à profit sa captivité à Québec, pour préparer la ruine de la France en Canada. Le désastre de l'Auguste où périssent les nobles qui étaient montés sur ce vaisseau pour retourner en France après la conquête. La légende de la chanson de Cadieux le voyageur. Enfin des notes d'histoire jetées à pleine main dans le récit, sans compter deux bons chapitres sur les oiseaux du Canada, et d'agréables épisodes correspondant à des époques et à des personnages considérables de notre histoire.

Tel est, en peu de mots, la substance de ce livre, qui sera lu partout et qui dans six mois ne se trouvera plus sur les tablettes des libraires, à l'instar des "Maple Leaves" qui l'ont précédé.

Je me garderai bien de dire au public ce qu'il en a coûté de travail et de patientes recherches à leur auteur pour dresser fibre par fibre ce bel *Erable* au verdoyant et abondant feuillage, — chacun peut le comprendre. Reposons-nous à son ombre en louant celui qui nous en a gratifié.

BENJAMIN SULTE.

Ottawa, 9 Octobre, 1873.

#### AU COIN DES RUES.

L'on me demande de faire des études sur nos auteurs canadiens et d'apprécier leurs œuvres dans *L'Opinion Publique*, en me tenant à égale distance de l'admiration exagérée de quelques critiques, et de la censure injuste des autres. La tâche me plaît, et je veux essayer de la remplir suivant mes forces, sans me dissimuler :

"Que la mer où je cours est célèbre en naufrages."

Le pis n'est pas le naufrage, ce sont les haines suscitées par une simple remarque maligne, et la rancune qu'on garde au critique pour la moindre plaisanterie. Proverbialement prétentieux, l'homme de lettres ne peut souffrir la plus légère piqure ; sourire en parlant de ses œuvres, c'est se rendre coupable de lèse-majesté.

J'aurai toutefois pour me défendre une raison qui me devra faire trouver grâce auprès des auteurs : je les lirai, et tous n'ont pas goûté le plaisir d'avoir un lecteur.

Notre littérature est dans l'enfance, et je ne vois pas qu'elle atteigne de sitôt la virilité. Si quelque traitement énergique ne vient régénérer ses forces en les dirigeant d'une manière sûre, en combattant toute cause de dépérissement.

Ces causes sont nombreuses, et les principales sont le manque d'étude et le manque de travail.

Piger, fort en thème au collège est choisi pour rendre compte dans un journal, d'une société dramatique et littéraire. Ce morceau, qu'il a travaillé, est heureuse de tournure ; l'allure est vive, le choix des expressions excellent, et de sincères applaudissements récompensent l'auteur. Dès ce jour Piger a trouvé sa vocation : il est né grand écrivain.

A peine est-il entré dans le monde que les journaux sont remplis de ses écrits : poésie, critique, philosophie, roman, il traite de tout, tranche sur tout et ne se relit qu'imprimé. Entre un cigare et un verre d'absinthe, il bâcle un article et l'envoie à l'éditeur ; le lendemain il admire dans la gazette ses phrases si peu mûries qu'il a peine à reconnaître, tant il les a conçues vite, et n'est certain que l'ouvrage vient de lui qu'en lisant sa signature.

Car il signe, le monde ne saurait ignorer, même un seul jour, que de si beaux ouvrages sont de la plume du célèbre Piger.

Je ne nie pas qu'il ait du talent, la carrière littéraire est trop ingrate en Canada pour qu'on la choisisse sans de bonnes dispositions, mais il n'étudie pas. Dès le premier jour de ses dernières vacances il a dit adieu à l'étude et s'est fait romantique. L'instinct de la paresse le jette dans l'école de Lamartine ou de Hugo. On ne fait pas du Racine ou du La Bruyère à volonté, ces écrivains classiques maintenant méprisés savaient leur langue et l'écrivaient avec concision, énergie et clarté, trois qualités qu'on n'acquiert pas du premier coup. Mais avec des comparaisons sonores, quelques mots vulgaires, des grands mots, des ciels bleus, des ondulations, des invocations et des points de suspension, Piger peut se croire l'égal du chantre d'Elvire ou de l'auteur des *Châtiments*, il ne manque qu'une chose insignifiante : le génie.

Toutefois Lamartine et Hugo ayant des idées, ne se lisent pas sans quelque étude ; Piger leur érige un autel en son cœur, et n'osant plus approcher de ses dieux, tombe dans de Kock et Dumas qui n'exigent aucune contention d'esprit.

C'est là qu'il se forme désormais : style, marche, tournure, il emprunte tout à ces auteurs. Vous ouvrez un roman, et croyant, à la manière dont l'intrigue est liée, que l'ouvrage est de Dumas, vous vous étonnez qu'il

écrive si mal, quand tout surpris vous voyez la signature de Piger.

Fier de sa gloire et se croyant supérieur aux autres mortels, Piger est cependant avide de louanges. Doutant un peu de son immortalité, il veut jouir aujourd'hui même de son triomphe, et je l'ai vu s'abaisser pour se faire applaudir. Le journaliste surtout, ce dispensateur de la célébrité, le voit ramper à ses pieds.

Cette soif d'éloges donne lieu parfois à des scènes bien comiques quand Piger rencontre un confrère. Les deux amis qui ne manquent pas de goût se trouvent plats l'un et l'autre, et cependant quels compliments ils se font : Vadius enchérit sur Trissotin, Trissotin sur Vadius : tout est charmant, sublime, divin — les mœurs sont changées depuis Molière. Vadius et Trissotin ne s'injurient plus que dans les journaux.

A ce portrait de Piger, le lecteur comprendra les difficultés de mon travail, Piger règne dans les gazettes et les revues et je viens examiner avec le public, ses titres à la gloire avec la ferme résolution d'appeler. . . . "Un chat un chat et Rolet un Cotin."

Avant d'entrer en matière je dois quelques explications. J'intitule mes causeries : "Au coin des rues," voici pourquoi : en littérature, un mot, un sourire, le sommeil lui-même est un jugement, on l'a déjà dit ; je recueille chaque jour dans mes promenades une foule d'observations faites en passant sur le journal du jour : l'un signale un vers ridicule, une mauvaise période, l'autre indique un hors-d'œuvre, d'autres font ressortir les beautés d'un article et s'extasient sur le style rapide et concis d'un morceau. Je résume ces opinions, je les compare, pièces en mains, et mes études instruiront le public de mes conclusions.

Je ne connais pas nos auteurs personnellement, des raisons de tempéramment m'empêchent de rechercher leur société : je ne suis pas flatteur et quand je lis le sonnet d'Oronte je trouve le jugement d'Alceste trop médiocre. Mes appréciations ne seront donc dictées ni par l'amitié, ni par la rancune, à son œuvre seule, je juge. ai l'ouvrier.

Mon intention n'est pas de décrire les traits ni la mine des écrivains, c'est l'affaire du photographe ; je n'ai pas pris la mesure de leur front, et qu'ils aient le nez aquilin ou camus, que leurs yeux pensifs ou brille pourtant l'étincelle du génie, se cachent sous des sourcils fortement arqués, le lecteur, je suppose, ne s'en soucie pas plus que moi.

Les critiques de nos jours, de même que les biographes, aiment à raconter la vie privée des contemporains célèbres. Furet raconte que Piger en son enfance vit un petit moulin à vent chez un camarade et que, l'ayant défilé pièce à pièce, et soigneusement examiné, il en fit un plus parfait en quinze jours ; d'où l'on a conclu, en rappelant le fait trente ans plus tard, que Piger fut un enfant prodige, et que tout dès le maillot présageait sa gloire future.

Si vous êtes friand de ces détails, lisez Furet ; je le répète je ne m'occupe que des écrits.

OCTAVIO.

#### ARCHÉOLOGIE.

LES MONUMENTS DU GENERAL J. WOLFE.

Le rival de l'illustre marquis de Montcalm, le général James Wolfe, fils d'un colonel dans l'armée britannique, naquit à Westerham dans le comté de Kent, Angleterre, le deux janvier mil sept cent vingt-sept. Il fut tué au moment de sa victoire sur les hauteurs des Plaines d'Abraham, à Québec, le 13 septembre 1759. Ses restes mortels furent transportés en Angleterre, où ils reçurent une sépulture royale, et son éloge se fit en tout lieu.

Dans un ouvrage intitulé "An Illuminated History of North America, par John Frost, L.L.D., Edition de 1864, N. Y." se trouve, à la page 301, une bonne gravure représentant les traits du général Wolfe, et à la page 309, du même ouvrage, une autre gravure, chrome, représentant l'intrépide vainqueur, expirant au sein de la victoire, et dont suit la description : — tout auprès du général blessé est son fidèle domestique et les médecins accourus pour l'assister, un Sauvage, assis à ses pieds, le regarde avec admiration. En face du héros est un groupe d'officiers, parmi lesquels il est facile de reconnaître le brigadier-général, depuis marquis de Townshend, ainsi que le lieutenant-général Monkton, tous deux aussi chargés de blessures.

Un magnifique mausolée fut élevé en Angleterre, à la mémoire du général Wolfe, dans l'abbaye de Westminster, aux frais de l'Etat et sur un vote de la Chambre des Communes du 21 novembre 1759. Il est représenté debout, après avoir reçu sa première blessure au poignet, soutenu par un grenadier, et bandant sa plaie avec un mouchoir. Au-dessus se trouve une figure sculptée tenant une couronne ; qui représente l'antique figure de la victoire. L'inscription qui le couvre est sans ostentation et se lit comme suit :

To the memory of  
JAMES WOLFE,  
Major General and Commander-in-Chief  
Of the British Land Forces,  
On an expedition against Quebec ;  
Who having surmounted,  
By ability and valour,  
All obstacles of art and nature,  
Was slain in the moment of victory,  
On the 13th of September 1759.  
The King and Parliament of Great Britain  
Dedicated this monument.

En avril 1760, un autre monument fut élevé à Westerham, dans le comté de Kent, Angleterre, par quelques citoyens des environs de cette localité, l'inscription est comme suit :

JAMES,  
Son of Col. Edward Wolfe and Henrietta his wife,  
Was born in this Parish, January 2nd,  
MDCCLXXVII,

And died in America September the 13th,  
MDCCLIX.

Whilst George in sorrow bows his laurelled head,  
And bids the artist grace the soldier dead ;  
We raise no sculptur'd trophy to thy name,  
Brave youth ! the fairest in the list of fame.  
Proud of thy birth, we boast th' auspicious year,  
Struck with thy fall, we shed a general tear ;  
With humble grief inscribe one artless stone,  
And from thy matchless honors date our own !  
I DEOS I NOSTRUM.

Le professeur Silliman, lorsqu'il visita Québec, en 1819, fut étonné de ne trouver d'autres souvenirs de Wolfe que la curieuse statue en bois peint qui se voit dans une niche au coin de la rue du Palais. "Quand j'exprimai, dit-il, ma surprise à un officier de l'armée anglaise, il me fit observer (ce qui aurait dû me frapper moi-même si j'y eusse réfléchi quelques instants) qu'il fallait tenir compte des sentiments de la population française, et que l'érection d'un monument à la gloire du général Wolfe pourrait l'offenser."

Lord Aylmer voulut que l'endroit même où le héros anglais mourut fut aussi consacré par un monument, et il y fit ériger en 1832 une petite colonne tronquée avec cette simple inscription : —

Here died  
WOLFE  
Victorious,  
Sep: XII,  
M D C C L I X.

On lit dans le grand ouvrage de Bouchette, qu'un des quatre blocs de granit que le major Holland, alors arpenteur général, avait placés sur les Plaines d'Abraham pour y indiquer la méridienne qu'il y avait tracée, occupe précisément le coin d'une redoute où Wolfe expira. Il n'y avait donc pas à s'y tromper. On trouve, sur les plaines, un grand nombre de ces blocs erratiques de gneiss, de granit, ou de hornblende, qui paraissent appartenir à la formation des Laurentides ; et le lieutenant Baddley, dans sa description géologique des environs de Québec, a dit avec raison, qu'une pyramide, composée de ces énormes pierres, formerait peut être le plus beau monument qu'on pût élever aux héros du 13 septembre 1759. Toutefois, cette idée ne fut point suivie, et tant à cause du climat que de l'absence de toute protection contre les vagabonds qui se sont si longtemps donné rendez-vous dans les environs de ce lieu célèbre, une colonne surmontée d'un casque et d'une épée antiques, fut élevée par l'armée anglaise en 1849. Voici l'inscription que porte le piédestal de la nouvelle colonne :

Du côté sud, on a reproduit l'inscription qui se trouvait sur la colonne élevée par Lord Aylmer en 1832, et du côté nord-est, se lit la suivante :

This Pillar  
Was erected by the  
British Army  
In Canada, A. D. 1849.  
His Excellency  
Lieut.-Genl.  
Sir Benjamin d'Urban,  
G. C. K. C. H. of the Forces,  
To replace that erected by  
Gov. Genl. Lord Aylmer, G. C. E.  
in 1832,  
Which was broken and defaced  
And is deposited beneath.  
J. WELLS, Arch.

Nous lisons, au sujet de ce dernier monument, dans le *Canadien* du mois d'Avril de 1849, ce qui suit :

"Les plaines d'Abraham sont la première chose que le voyageur étranger et le touriste aiment à visiter en arrivant à Québec. Un monument vient d'y être élevé à la mémoire du général Wolfe qui y fut tué en 1759. Sans entrer dans le mérite architectural de ce monument, nous disons que ses proportions générales sont on ne peut plus mesquines, et qu'il a été par surcroît élevé dans un lieu qui en augmente encore l'insignifiance ; il disparaît aux yeux du spectateur qui descend quelques pas vers le bas de cette butte, du côté de la ville ; et il est invisible du chemin de Ste. Foye.

"Comme tous les monuments historiques de ce pays doivent intéresser ses habitants, on aurait beaucoup mieux fait d'élever, par une souscription générale, une colonne commémorative des batailles du 13 septembre, 1759 et du 28 avril 1760, digne des deux nations qui se disputaient le Canada. Placée sur la hauteur entre le chemin de St. Louis et celui de Ste. Foye, elle aurait été aperçue de toutes les campagnes environnantes à une grande distance. On aurait ramassé une somme assez considérable pour faire un monument simple, mais imposant, et qui aurait été un embellissement pour ces champs fameux.

"Les monuments de ce genre passeront à nos enfants, qui se feront sans doute un devoir de bien accueillir tous les signes qui attesteront la bravoure de leurs ancêtres, quelle que soit leur origine. Les Anglais d'aujourd'hui se glorifient autant des exploits de Guillaume-le-Conquérant, de Richard-Cœur-de-Lion et du Prince Noir que de Marlborough et de Wellington, quoique les premiers fussent de race française et paraissent le français et que les derniers soient de race ou de langue anglaise. L'Angleterre fut ou devint le pays des uns et des autres ; et leur histoire est confondue avec la sienne dont ils sont les héros. Il en doit être de même pour les différentes races d'hommes qui habitent le Canada. Nos petits neveux se glorifieront des exploits de leurs ancêtres et de la bravoure des habitants du pays quelle que soit leur origine ; et ils en revendiqueront l'honneur sans acceptation de race en présence des nations étrangères.

"Nous aurions désiré voir figurer la bataille du 28 avril avec celle de l'année précédente, parce qu'elle est la preuve brillante du courage militaire des deux peuples qui se disputaient l'empire de l'Amérique."

J. A. MALOIN.

## DÉCÈS.

En cette ville, le 13 courant, Gabriel Messier, âgé de 86 ans. Sa veuve, pendant les 59 ans de mariage de ces deux patriarches, a mis au monde 23 enfants, dont 14 garçons, et 14 filles. De ce nombre, 22 leur ont été enlevés par la mort, 11 garçons et 11 filles. Madame Messier est grand-mère de 24 petits-enfants.

## REVUE ÉTRANGÈRE.

L'encombrement des matières nous force de remettre à la semaine prochaine un bulletin étranger très complet, mais trop long pour le peu d'espace à notre disposition.

## CA ET LA.

On sait que Chicago fêtait dernièrement le deuxième anniversaire de son grand feu. Cette fête inspire au *Herald* de New-York la boutade suivante :

Chicago est une ville singulière. Elle est remarquable pour ses mariages et ses divorces, ses histoires à sensation et ses rats. L'autre jour elle "célébrait" par une grande fête, musique, déploiement de drapeaux et réjouissances générales, l'anniversaire de la conflagration qui l'a si cruellement éprouvée il y a deux ans. Un journal de l'Ouest parle d'un homme qui habitait depuis six à sept ans un village voisin, et qui était noté pour son existence calme, retirée et tranquille. Un seul jour chaque année, renonçant à son calme habituel, il revêtait ses plus beaux habits, devenait hilare, plaisantait, faisait des calembours, et couchait le soir avec ses bottes. Une enquête sur la raison de cette conduite curieuse révéla que le jour qu'il célébrait ainsi était l'anniversaire de la mort de sa femme. Cette homme là devait être de Chicago.

Voici une bien jolie comédie qui a eu pour théâtre le tribunal correctionnel de Bordeaux :

Le procès en lui-même n'est pas grand'chose. Mais est-il rien d'aussi curieux que le récit des faits qui lui ont donné naissance ?

Un honorable commerçant de Bordeaux avait reçu d'une dame deux pièces d'or faussées. Les porter avec une plainte au commissariat de police, ce fut son premier mouvement. Le commissaire de police ainsi averti dresse procès-verbal et saisit les pièces à conviction qu'il met dans sa poche.

Le soir venu, il sort de son bureau sans se rappeler qu'il avait sur lui les pièces faussées.

A certaine distance, il rencontre un sien ami, à qui il propose et fait accepter un bitter. On entre dans le café le plus proche.

La consommation prise, M. le commissaire tirant de sa poche, mais sans regarder, une des deux faussées pièces, qu'il croit être une pièce de un franc : (Tenez, garçon, dit-il, voici un franc payez-vous.)

Le garçon, qui a très-bien vu l'erreur, mais qui tient pour bon l'or de mauvais aloi qu'on lui présente, et qui d'ailleurs ne connaît pas le magistrat, le garçon substitue rapidement une pièce de un franc au faux louis, passe au comptoir et reçoit quarante centimes qu'il rend le plus naturellement du monde aux consommateurs. Ceux-ci se réjouissent. Mais ces clients peuvent revenir. Aussi l'infidèle serviteur n'a-t-il rien de plus pressé, que de se défaire d'un témoignage accablant ; il vole au débit de tabac voisin, achète un paquet de cigares, donne le louis en paiement et se sauve avec l'appoint en argent.

La marchande de tabac qui, en ce moment, était fort occupée, n'a examiné la pièce d'or que fort imparfaitement ; la rapidité de l'opération n'a pas éveillé ses soupçons ; ces garçons de café, d'ailleurs, sont toujours si pressés ! Une fois seule, cependant elle regarde attentivement, et se convainc qu'elle vient de recevoir une pièce faussée.

Elle court au café. Le garçon ne effrontément être allé au bureau de tabac. La dame de comptoir, qui ne s'est pas aperçu de la très courte absence du garçon, soutient que celui-ci n'est pas sorti. Bref, d'explications en explications, on finit par ne plus s'entendre du tout.

Mais la buraliste trompée ne se tint pas pour battue. Il est tard, et elle remet l'affaire au lendemain. Si le garçon se fût borné à nier lui avoir donné une mauvaise pièce, peut-être eut-elle douté, mais nier être allé chez elle, quand elle vient de l'y voir, de l'y servir, c'était là, pour cette femme, une preuve évidente de culpabilité.

Le lendemain donc, notre marchande de tabac se rend à la permanence ; elle y arrive à l'heure du rapport, et présente le faux louis au moment même où M. le commissaire de police dont nous avons parlé retournait toutes ses poches pour trouver la seconde des faussées pièces d'or qu'il avait reçues la veille.

On appelle aussitôt le garçon, qui, vaincu par l'évidence et d'ailleurs reconnu à la fois par le commissaire de police et la buraliste, se décide à avouer.

Quelques jours après, il comparait, en police correctionnelle, et le tribunal après avoir écouté l'histoire que nous venons de raconter, lui infligea deux mois de prison, non pas pour émission de fausse monnaie, puisqu'il croyait la pièce bonne, mais pour escroquerie.

Mais, dira-t-on, voler un commissaire de police, c'est au moins hardi.

Henri IV, égaré dans une forêt du Vermandois, rencontre un paysan, qu'il prie de lui servir de guide. Chemin faisant, le paysan dit au prince :

—Monsieur, vous êtes sûrement un des premiers officiers du roi ; je ne l'ai jamais vu. Ne pourrais-je pas, par votre bonne grâce, le voir aujourd'hui ?

—Volontiers, dit Henri. Lorsque nous serons arrivés,

tu n'auras qu'à te tenir à côté de moi ; et, parmi tous ceux qui s'approcheront, tu remarqueras celui qui aura le chapeau sur la tête : ce sera le roi.

Arrivé au lieu du rendez-vous, les courtisans, que l'absence du roi avait mis dans l'inquiétude s'empressèrent de l'aborder, le chapeau à la main.

Henri, que le paysan continuait d'accompagner, le chapeau sur la tête, se retournant vers cet homme, lui dit :

—Eh bien, vois-tu à présent qui est le roi ?

—Ma foi, monsieur, dit le paysan, c'est vous ou moi ; car il n'y a que nous deux qui ayons notre chapeau sur la tête.

Cham représente un chasseur bien embarrassé : au moment où il va tirer sur un lièvre, son chien lui barre le passage et, les pattes étendues, défend la vie de l'innocent gibier.

—J'aurais dû m'en douter—s'écrie le chasseur—je tiens ce chien d'un des membres de la Société protectrice des animaux.

Dialogue entre une mère et sa petite fille, en face de la Vénus de Milo, au musée du Louvre.

—Oh ! maman, pourquoi donc qu'on lui a coupé la main, à la dame ?

—Pour qu'elle ne fourre pas ses doigts dans son nez, ma fille.

La gamine a promis qu'elle ne le ferait plus jamais.

Ceux qui font usage des Pilules de Colby les recommandent à leurs amis.

## VARIÉTÉS.

Le trait d'éloquence que nous allons citer s'est produit à Cette, en France, il y a un mois ou deux. M. Bourgoing, chef de bureau à l'état civil de cette ville et ancien commissaire central venait de mourir. Quoique sa fin eût été chrétienne, les frères et amis prétendirent s'emparer de son cadavre, afin de l'enfourer civilement ; mais la famille du défunt s'y refusa avec fermeté, et Bourgoing eut un enterrement religieux.

Que firent alors les libres-penseurs ou, ce qui revient à peu près au même, les radicaux, ses anciens amis ? Le matérialiste leur échappait, mais restait le coréligionnaire politique qui pouvait leur fournir encore matière à manifestation. Comment s'y prendre ? Se mêler au cortège, suivre le cercueil que précédait le prêtre et la croix ; ils résolurent donc de se former en procession à part et de se rendre au cimetière par un autre chemin, de façon à n'arriver qu'après que le prêtre aurait prononcé les dernières prières.

Ainsi fut fait : et lorsqu'ils pénétrèrent dans l'enceinte du cimetière la cérémonie religieuse était terminée. Ils se rangèrent autour de la fosse, et alors l'un d'eux, l'orateur de la bande, prenant la parole d'une voix vibrante d'indignation, prononça cette courte mais énergique allocution :

"Adieu ! citoyen Bourgoing, tu es enterré malgré toi. Adieu !"

Comment le catholicisme pourrait-il résister à tant d'éloquence ?

Il vient de mourir à Paris un ho-loger fort original et que l'on supposerait être né sur les bords de la Garonne si on s'arrêtait à la curieuse lettre testamentaire qu'il a adressée à son fils.

Voici cette lettre dans sa teneur fidèle :

"Mon fils.—L'heure de ma mort va sonner au cadran de l'éternité, mon existence ne tient plus qu'à la pointe d'une aiguille ; mais avant d'être horizontalement dans la boîte de la mort, écoute attentivement, ô mon fils, le timbre fêlé de ma voix qui s'éteint, car cette dernière minute est sacrée, et il faut pas perdre une seconde. Que l'honneur soit le ressort réel de ta vie et la prudence le régulateur de tes actions. Que tes mouvements soit toujours réglés par la crainte de Dieu ; si l'amour du prochain est la clef de ta conduite, pour toi les heures s'écouleront dans une large sphère de bonheur et de délice.

"Ne rhabille jamais la fraude avec l'émul trompeur, le vol est un grain de poussière qui arrête les rouages d'une conscience pure et tranquille ; souvient même il fait des trous qui ne sont pas en rubis.

"Si tu suis mes conseils tu n'auras pas besoin, quand la chute de tes jours se brisera de remonter le cours de ta vie pour chercher des échappements et tu pourras sans balancier te mettre d'accord avec le grand horloger de l'univers, car tu auras les mains nettes et polies, et nullement gravées, et guillochées par le frottement des mauvaises actions

"Adieu, mon fils je casse mon verre de montre et ne peut plus le remplacer.

(Signé)  
COUCOU."

PRUDENT.—On parle du siège de Paris devant un brave qui à cette époque s'est empressé d'aller faire un petit voyage à Turin.

—Ah ! s'écrie-t-il, si vous saviez combien j'ai souffert pendant ce temps !

—Comment, mais vous étiez à l'étranger !

—C'est justement pour ça.

—Mais vous mangiez tout à votre aise.

—C'est ce qui vous trompe. Chaque fois qu'on me servait un excellent dîner, je pensais à vos privations et ça me coupait l'appétit.

Le *Charivari* publie un mot bien méchant de Paul de Kock :

Un jour, comme il collaborait avec je ne sais plus quel auteur du temps, il entre chez son confrère et trouve dans son cabinet un perroquet superbe.

Au moment où les deux collaborateurs allaient se mettre à la besogne, le perroquet se met à siffler avec rage :

—Vous lui avez donc déjà lu votre acte ? dit Paul de Kock d'un air candide.

Un souvenir très curieux et très-honorable de M. Nelaton.

Cela se passait en juin 1848, pendant les sinistres journées qui ont couvert Paris de larmes, de deuil et de sang.

Le 27, on était venu chercher le célèbre chirurgien pour un garde national, soldat de l'ordre, qui, ayant reçu une balle des insurgés, devait avoir la jambe coupée.

Nelaton le soigna à la hâte, rue Saint-Antoine, et sortit. Comme il était en bourgeois, un gros d'insurgés l'enveloppa, et lui dit :

—D'où viens-tu ? qui as-tu soigné !

—Un garde national.

—Un boucher de Cavaignac ! Allons, tu vas mourir.

En ce moment, on apportait sur une civière un insurgé blessé. Nelaton s'approcha de lui, le soigna et, pardonné, sortit.

—D'où venez-vous ? lui dit alors un des chefs de la garde nationale.

—De donner mes soins à un insurgé.

On le voulait passer par les armes. Un homme vénérable, le général Ripatel, intervint et fit remarquer que les médecins, en temps de révolution, ne sont d'aucun parti.

Nous avons entendu raconter ces deux traits par le chirurgien lui-même.

## NOS GRAVURES.

## SCÈNE IRLANDAISE.—MEURTRE D'UN LANDLORD.

Cette gravure représente bien le *tenant vis-à-vis son landlord*, c'est une histoire vieille d'au-delà d'un siècle et qui se renouvelait tous les jours avant le dernier bill de Gladstone sur la tenue des terres en Irlande.

Au dire des chroniqueurs, des centaines de *Tipperary boys* s'organisaient pour empêcher le *squatter* ou *tenant* d'être saisi pour le paiement de son loyer.

Ils se barricadaient et s'armaient pour recevoir l'huissier chargé d'exécuter les œuvres du *landlord*. Dans la lutte qui s'engageait entre les comitables et les petits locataires, le sang coulait souvent et quelquefois le propriétaire était victime de son zèle à défendre ses intérêts. C'est une de ces scènes sanglantes que reproduit notre gravure du meurtre d'un *landlord*.

VUE DE PASPEBIAC, PROVINCE DE QUÉBEC.—VUE DU PORT DALHOUSIE, NOUVEAU-BRUNSWICK.—L'ÎLE MELVILLE, HALIFAX, NOUVELLE ÉCOSSE.—VUE DE L'ENTRÉE DU HAVRE DE PICTOU, NOUVELLE-ÉCOSSE.

Notre page contient une suite de vues canadiennes superbes.

Paspebiac est un village situé sur la rive nord de la Baie des Chaleurs. Plusieurs journaux ont agité le projet d'en faire un havre de refuge et un havre d'hiver pour les steamers européens. Il paraît que la chose est impossible. A l'ouest se trouve New-Charlisle, petit village dont la plus grande partie de la population s'occupe de pêche.

Dalhousie, N.-B. est un joli petit village situé près de l'embouchure de la rivière Ristigouche, sa situation est charmante. Il s'y fait un grand commerce de saumon et de homards. L'intercolonial passe à quatre milles de là.

La vue de l'entrée du Havre de Pictou indique l'endroit où les vaisseaux d'un faible tonnage peuvent être attirés afin de les réparer. A droite est le quai, et à quelque distance se trouve un phare.

L'île Melville est située au nord-ouest du Havre d'Halifax. Le paysage est très pittoresque : les érables, les pins et les chênes y abondent. C'est sur cette île que se trouve la prison militaire de la garnison d'Halifax. C'est aussi là, qu'en 1812, les Anglais confinèrent leurs prisonniers français.

## PAYSAGES DANS LE NIPIGON.

Nos lecteurs ont déjà eu occasion de lire dans nos colonnes plusieurs descriptions de cette belle région du Nord-Ouest. Tout y est beau et grandiose comme la nature sauvage dans sa splendeur.

## LE GENERAL KUFFMANN ET LA REDDITION DE KHIVA.

Ce tableau représente le triomphe de la Russie qui, à tout d'abord, tant effrayé les Anglais.

Le *Times* finit par reconnaître que les victoires de la Russie pouvaient en fin de compte ne servir que les intérêts de la civilisation. L'autocrate des Russes avait promis de ne pas aller plus loin et l'Angleterre, croyant les Indes en sûreté, se déclara satisfaite.

## Le Liniment du XIXe siècle : Liquide de Jacobs.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

## NAISSANCES.

A Vaudreuil, le 13 courant, la Dame de Dr. Ovide Valois, une fille.

A Juliette, le 30 septembre, Mme J. Arthur Renaud, commis marchand, un fils.

A Worcester, Mass., le 10 octobre, la dame de M. Charles Macomber, un fils.

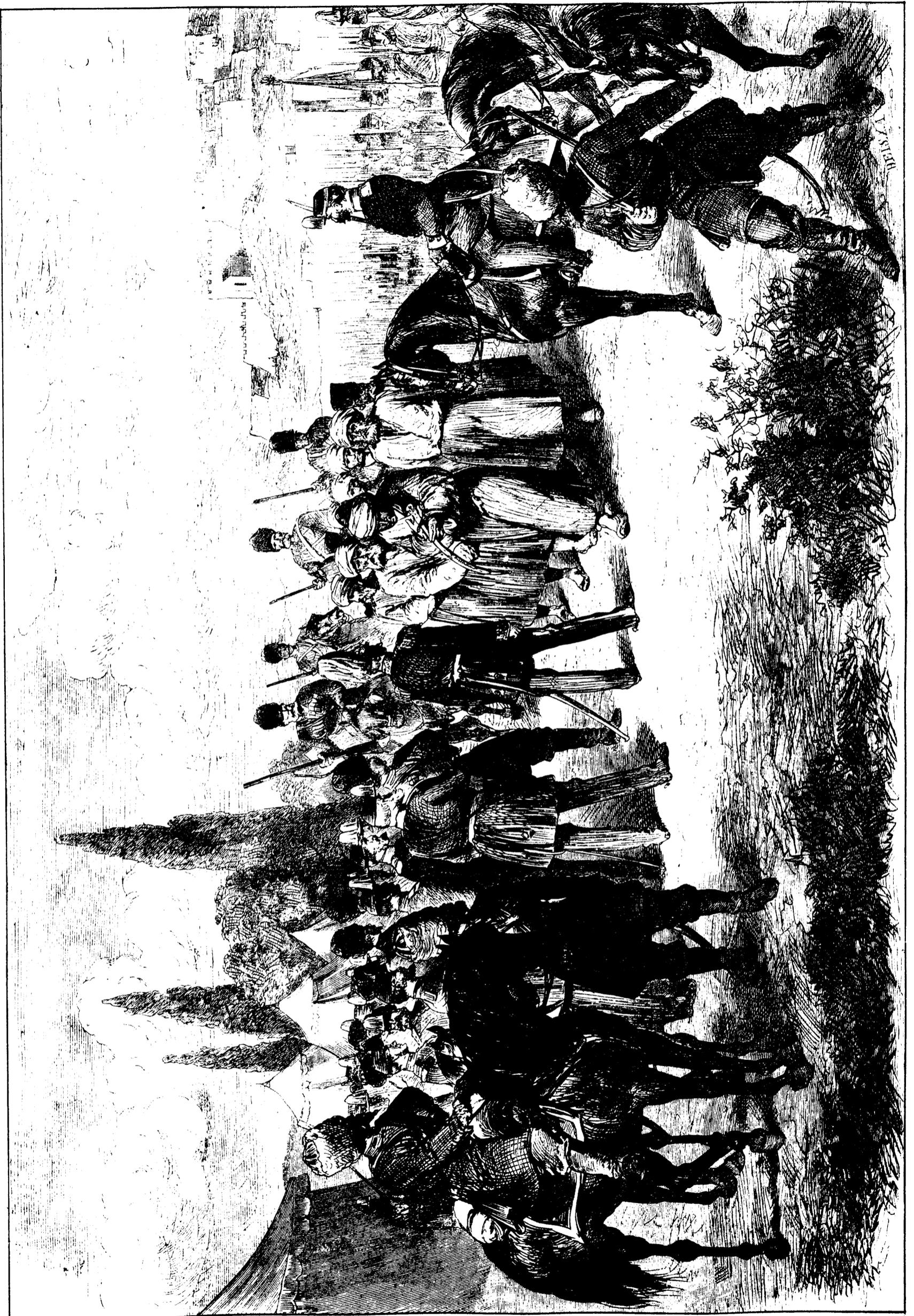
## MARIAGES.

A North Adams, Mass., le 7 Oct., par le Rév. E. Croyer, M. Elie Reeves, à Dils Robertine Frappier.—Témoins : MM. S. Reeves et A. Frappier.

Samedi, le 27 septembre dernier, Isaac Gingras, 6er., N. P. & L. L. H. de St. Jean Baptiste de Rouville, ont l'honneur de l'autel, demoiselle Marie-Adeline-Clorinde Girard, fille unique de M. A. H. Girard, instituteur, de la paroisse de Ste. Julie.

## DÉCÈS.

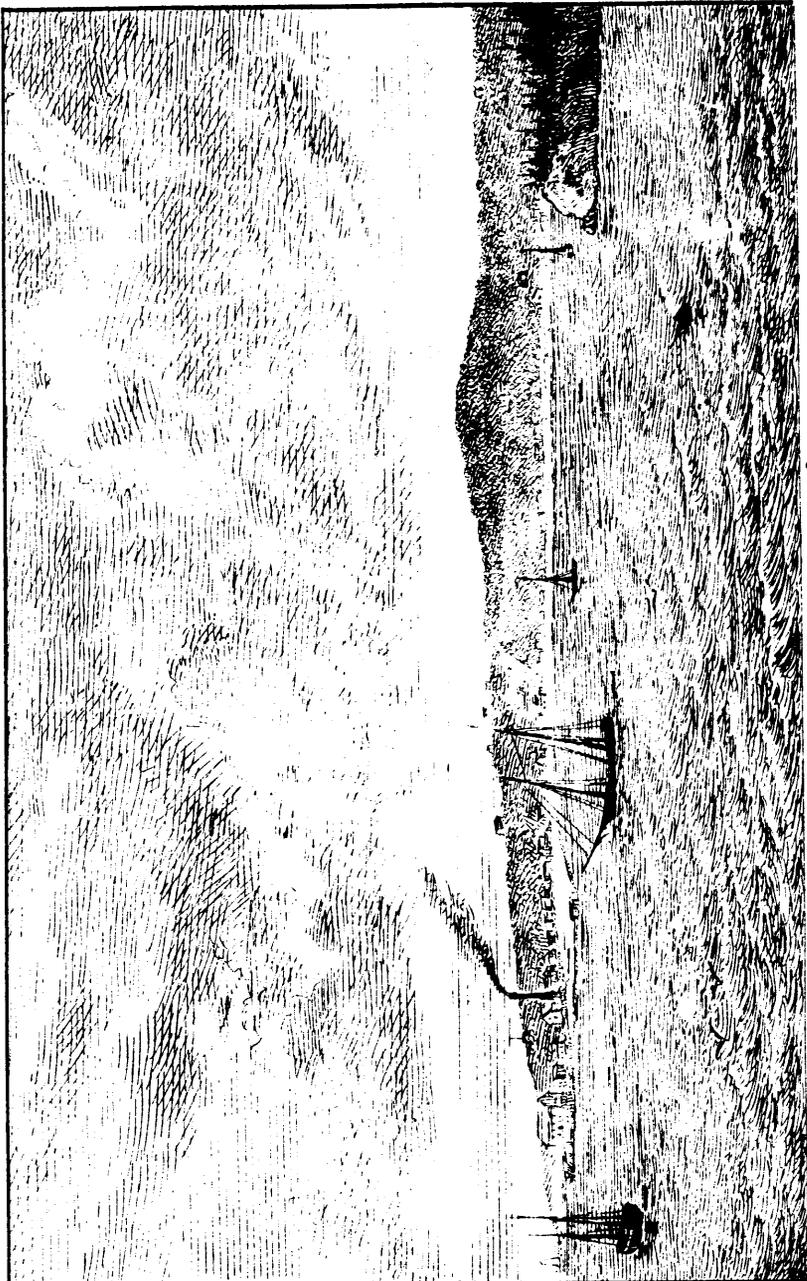
A Shelburn Falls, Mass., à l'âge de 11 ans, 2 mois et 6 jours, Wm. Henry Parré, fils de M. D. Parré.



L'EXPEDITION DU KHIVA.—LA REDDITION DE KHIVA AU GÉNÉRAL KAUFFMANN.



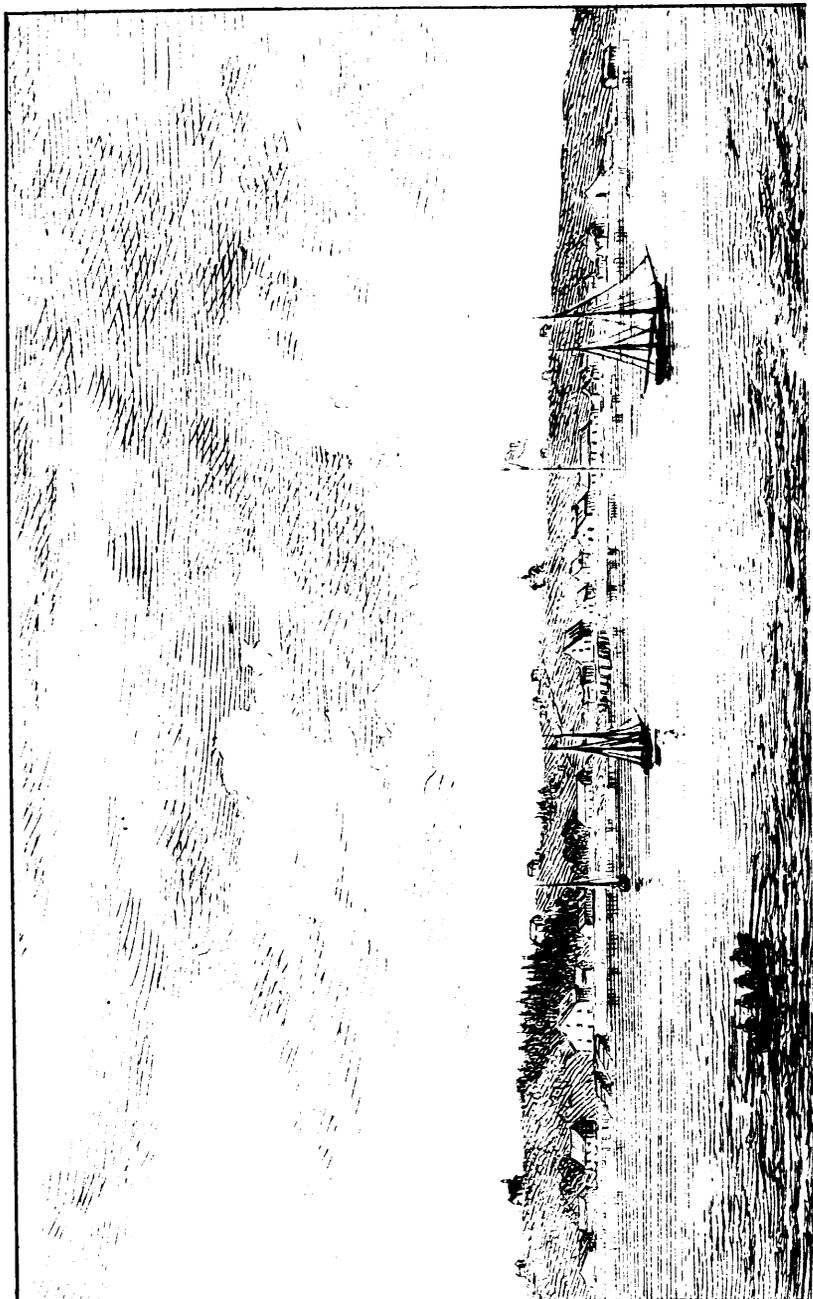
SCÈNE IRLANDAISE.—MEURTRE D'UN LANDLORD PAR SON TENANCIER.



VUE DU HAVRE DE DALHOUSIE, N. B.



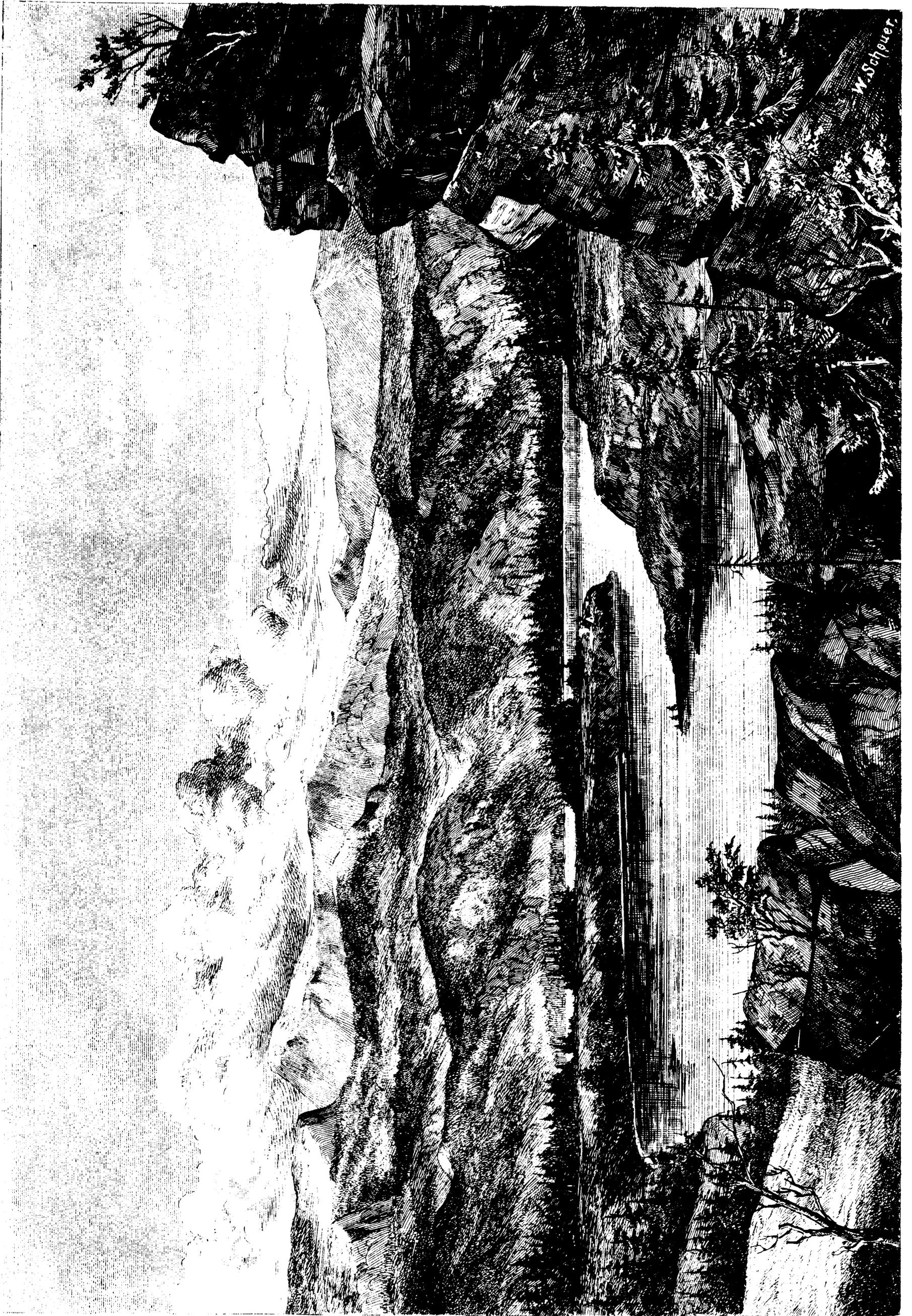
L'ILE MELVILLE, HALIFAX, N. E.



VUE DE PASPEBIAC, Q.



VUE DE L'ENTRÉE DU HAVRE DE PICTOU, N. E.



PAYSAGE DANS LE NIFIGON.

## PRIME DE 1874.

Pour répondre aux nombreuses demandes qui lui sont adressées, l'Administration de *L'Opinion Publique* a décidé que toutes les personnes qui s'abonneront d'ici au 1er janvier prochain auront droit à la MAGNIFIQUE PRIME de 1874, pourvu qu'elles paient un semestre d'avance.

Pour ne pas priver du bénéfice de la Prime ceux de nos anciens abonnés qui ne se sont pas trouvés en mesure de régler au 15 Octobre, nous leur donnons avis qu'en payant, en même temps que leurs arrérages, \$1.50 pour un semestre d'avance, ils auront droit à cette Prime, supérieure de beaucoup à celles offertes jusqu'ici.

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 23 OCTOBRE, 1873

## LES DIFFICULTÉS DU NORD-OUEST.

Il y a plusieurs points noirs à l'horizon politique; celui qui surgit du côté de notre jeune colonie de Manitoba n'est pas le moins dangereux. C'est un nuage qui cache dans ses flancs des tempêtes d'autant plus sérieuses qu'elles touchent à deux sentiments toujours fiers, toujours entiers et qu'il est difficile, sinon impossible de diriger et de contrôler: le sentiment national, le sentiment religieux.

La population de Manitoba, pleine de sève et de vigueur, se divise en deux grands courants: les Métis français et les Métis anglais ou écossais—protestants. Quelques orangistes fanatiques du Haut-Canada sont allés grossir les rangs des Métis protestants et leur inspirer un zèle, un feu qui a plus de but politique que d'inspiration religieuse.

On connaît depuis longtemps le motif du Haut-Canada dans ses desirs primitifs d'annexion des Territoires du Nord-Ouest; il a toujours considéré ces contrées comme une annexe naturelle, où il espérait implanter sa population et ses mœurs. Les hommes d'Ontario avaient en cela une pensée fort patriotique, à leur point de vue; c'était, à l'aide de cette nouvelle province, qu'ils voulaient faire toute anglaise et protestante, de contrôler avec plus de certitude les destinées de la Confédération dans le sens anglais et protestant. Pour eux, c'était donc une idée toute nationale.

On peut et l'on doit combattre cette tendance des gens du Haut-Canada, à deux points de vue: au point de vue politique; au point de vue essentiellement canadien-français.

Au point de vue politique, c'était un grand tort; ce sont surtout les *Grits* qui poussaient et qui poussent encore dans ce sens. Ils ne sont pas seuls. Les Conservateurs du Haut-Canada ont quelque peu favorisé cette tendance. Nous le répétons, c'est un grand malheur. Dans la Puissance du Canada, l'élément protestant compte presque pour les trois quarts, et il n'a rien à craindre de l'absorption française ou papiste. Non-seulement il est le plus nombreux, mais il est encore le plus riche et le plus actif.

Les hommes politiques d'Ontario ont, en entreprenant cette lutte de suprématie dans le Nord-Ouest, commis, à notre avis, une double faute: ils ont inspiré au reste du pays l'idée qu'ils veulent dominer dans la Puissance, et ce sentiment est également partagé par le Bas-Canada et les autres provinces. Ils ont, en outre, retréci leur politique; ils l'ont réduite à un misérable niveau sectionnel.

Feu Sir George E. Cartier, de si regrettable mémoire, qui voyait juste et de loin, voulait contrecarrer, amoindrir le mauvais effet de cette politique sectionnelle, quand il réussissait, en 1870, à donner à Manitoba, avec l'aide des libéraux du Bas-Canada, une constitution qui assurait aux Métis français la libre jouissance de leurs droits nationaux et religieux.

Depuis lors, tout marchait, tout fonctionnait passablement, quoiqu'un peu lentement. On entendait bien, par ci, par là, le grincement d'un rouage nouvellement ajusté; mais, en somme, tout le monde mettait l'épaule à cette roue du char lancé sur la voie, et la nouvelle constitution ne filait pas trop mal son petit bonhomme de chemin.

On ne prévoyait guère d'accident fâcheux lorsque, tout à coup, crac! le char s'embourba.

Lépine est arrêté, et Riel, traqué, s'enfonce, suivi de ses fidèles, dans les bois éloignés, ou traverse la frontière. On fait le procès de Lépine pour avoir participé au meurtre de Scott, mis à mort sous le gouvernement provisoire de Riel. Ce dernier proteste et invoque une amnistie promise et par le gouvernement fédéral et par le gouvernement impérial lors des négociations entre le

premier gouvernement et les délégués du Nord-Ouest, négociations qui aboutirent à l'acte de Manitoba. La population catholique française, secondée par quelques protestants de marque, se lève en masse et réclame la libération de Lépine et l'amnistie promise.

Ces événements soulèvent les tempêtes que nous signalions au début de cet article. C'est tout naturel. Mais ce qui n'est pas du tout naturel, ni logique, c'est l'attitude de la presse de l'opposition anglaise du Haut et du Bas-Canada, et de l'opposition française d'ici.

Le *Globe*, de Toronto, est enchanté de l'imbroglio; il espère que Sir John A. Macdooald a réellement promis l'amnistie; si tel est le cas, il entrevoit la mort politique de son ennemi dans le Haut-Canada. C'est du gouvernement grit d'Ontario qu'est partie l'offre, ou plutôt la mise à prix, au taux de \$5000, de la tête de ce pauvre Riel; la mesure était si populaire à Ontario qu'il ne s'est trouvé qu'un seul membre du parlement local assez courageux pour enregistrer son vote contre cette absurdité, absurdité d'autant plus inconcevable que les tribunaux de la *Province-Sœur* n'avaient pas juridiction à Manitoba.

Il n'en est pas moins vrai que la proclamation qui a suivi le vote de Toronto a causé beaucoup d'ennui à Riel et l'a forcé de s'éloigner momentanément de sa chère patrie et de ses fidèles Métis.

Le *Herald*, de Montréal, dans un article publié le 14 courant, n'est guère plus bienveillant. Il débute ainsi: "L'arrestation de Lépine, l'un des prétendus complices dans le meurtre horrible et si peu justifiable de Scott....."

Les journaux de l'opposition canadienne-française réclament à grands cris la proclamation de l'amnistie, et, admettant comme fait indéniable qu'elle a été promise par le gouvernement, ils menacent de leurs foudres les ministres pervers qui ne tiendraient pas la parole jurée. Comment ces deux demandes si opposées de l'opposition — l'une réclamant l'amnistie et l'autre la maudissant — peuvent-elles se concilier et avoir le moindre effet? — Auquel des deux cris le gouvernement voudra-t-il prêter l'oreille? — De quel côté est la justice, du côté de l'opposition haut-canadienne, qui veut qu'on venge le meurtre de Scott, ou du côté de l'opposition bas-canadienne, qui implore le pardon pour Riel, Lépine et autres impliqués dans les événements de 1869-70?

Il suffit de poser ces questions pour démontrer les erreurs et les dangers auxquels s'exposent les hommes ou les partis qui rapetissent les questions nationales pour n'y voir qu'un engin électoral, qu'un moyen de combattre des adversaires ou de faire tomber un gouvernement.

C'est certainement cet esprit de parti, ce fanatisme étroit des Grits du Haut-Canada qui retarde l'apaisement des passions et le règlement des difficultés dans le Nord-Ouest. C'est encore probablement ce fanatisme que l'on doit de voir le feu se rallumer à Manitoba.

Espérons, toutefois, que justice sera rendue, et que la paix se rétablira; espérons que les pêcheurs en eau trouble en seront pour leurs frais de mise en scène. Le gouvernement impérial, qui, seul, avait juridiction sur les Territoires du Nord-Ouest lors des événements de 1869-70; le gouvernement impérial qui ne connaît pas les petites misères et les petites passions de nos politiciens, saura interposer avec à-propos une amnistie impérieusement exigée par les circonstances, et qui, d'ailleurs, s'accorde presque toujours à la suite de chaque mouvement insurrectionnel. On a vu cent fois l'autorité royale s'exercer en faveur de coupables qui avaient pris part à des soulèvements beaucoup plus sérieux et moins excusables que celui du Nord-Ouest en 1869-70. C'est le dénoûment indiqué par le sens commun et la saine politique.

J. A. MOUSSEAU.

## NOUVELLES POLITIQUES.

La *Minerve* et le *Mail* se prononcent en faveur de l'amnistie aux personnes compromises dans les troubles de la Rivière-Rouge en 1869, et l'on s'attend que le ministère fédéral réussira à l'obtenir très-prochainement du gouvernement impérial qui seul pouvait le promettre et peut maintenant l'accorder.

Riel, élu par acclamation dans le comté de Provencher, est en route pour Ottawa; il y sera peut-être arrivé lorsque nos lecteurs recevront notre journal. Le *Mail* lui conseille de ne pas prendre son siège dans les Communes avant que l'amnistie soit proclamée en Canada. On se demande si le fougueux tribun suivra ce conseil de prudence.

Sir Hugh Allan ayant été obligé de renoncer au contrat du Pacifique, un journal important de Toronto, le *Leader*, recommence à discuter la question du terminus de cette grande voie ferrée.

## MARCHEZ, MESSIEURS!

Les étudiants en droit et en loi se réveillent de leur apathie; tant mieux!

Ils viennent de former sous la présidence de M. F.

Vanassa, jeune étudiant en droit de talents distingués, un club dont le but est de les familiariser avec les difficultés de leurs professions respectives.

La société est en pleine voie de succès et nous sommes certain qu'elle ne pourra que prospérer de plus en plus.

Les talents et le zèle de ceux qui sont à sa tête en sont un sûr garant.

## MARIAGE.

Nous lisons dans les journaux de Trois-Rivières:

En cette ville, hier, 14 octobre, par le R. v. M. Gérin, frère du marié, E. Gérin, Ecr., avocat, M.P.P. et rédacteur en chef du *Constitutionnel*, à mademoiselle Marie-Agathe-Elodie, fille de Dominique Dufresne, Ecr., de cette ville.

Nous offrons à l'heureux couple nos meilleurs souhaits.

## LE PREMIER GRENADIER DE FRANCE.

Aucun souvenir n'est plus étroitement lié au nom de la Tour d'Auvergne, dans les traditions populaires, que son titre de *premier grenadier de la république française*. Il y a, en effet, dans ce titre un mélange d'humilité et de grandeur qui, au premier regard, paraît convenir admirablement à ce héros modeste, chez lequel aux qualités éminentes du général s'allient si bien les qualités laborieuses et patientes du soldat; mais, à le considérer plus attentivement, on n'a pas de peine à y sentir quelque chose d'emphatique et de prétentieux, contrastant d'une manière fâcheuse avec la modeste simplicité qui, de l'aveu de tous ses contemporains, faisait le fond du caractère de ce vaillant homme. Aussi n'est-il pas sans intérêt d'apercevoir dans les pièces de l'histoire de la Tour d'Auvergne que ce titre, décerné par Napoléon, ne fut aucunement du goût de celui à qui il était destiné. Averti de cette nomination à effet par une lettre du ministre de la guerre, il s'en montra sérieusement affligé, et le témoigna hautement. Jamais il ne consentit à signer en cette qualité ses états d'appointements, et, frappé à mort bientôt après, on peut dire que sa mémoire a reçu le titre plutôt que sa personne.

"Je n'eus jamais plus besoin de consolations, écrivait-il à ce sujet à un de ses amis, que dans le moment où vous m'adressez des félicitations. Quelqu'un qui ne sut compter avec sa patrie que pour briguer l'honneur de la servir, et qui rangea toujours parmi les choses les plus indifférentes les éloges et les distinctions, pourrait-il ne pas être vivement affecté de voir attacher à ses faibles services un prix aussi énorme, aussi disproportionné? Supérieur aux craintes comme aux espérances, tout me fait un devoir de m'excuser d'accepter un titre qui, à mes yeux, ne paraît applicable à aucun soldat français, et surtout à un soldat attaché à un corps où l'on ne connaît jamais ni premier, ni dernier." Certes, voilà de nobles et fières paroles, et qui remettent involontairement en mémoire ces énergiques et austères citoyens des premiers temps de Rome. Dans une autre lettre, déclarant qu'il accepte avec reconnaissance le sabre d'honneur que le premier consul lui avait donné en même temps, attendu qu'il pense qu'on n'a mis cette arme entre ses mains que pour l'aider à conquérir la paix, la Tour d'Auvergne ajoute, avec le même esprit héroïque que dans la lettre précédente: "A l'égard du titre éclatant de premier grenadier de l'armée, comme cette palme du courage doit rester toujours flottante sur tous les guerriers français, tout me fait un devoir de m'excuser d'accepter un titre qui, sous aucun rapport, ne peut m'appartenir."

N'est-il pas juste que l'histoire n'oublie pas de mentionner, à côté du titre demeuré populaire, une protestation qui mériterait de l'être aussi, car elle corrige admirablement ce qu'on peut trouver dans ce titre de contraire au bon goût et à la modestie? C'est le guerrier sévère de l'armée du Rhin répondant au guerrier brillant de l'armée d'Italie.

## LES CHINOIS.

Voilà un de leurs usages qui n'est pas si tartare que l'on pourrait le croire; nous en devons la connaissance aux missionnaires qui ont précédé de quelques siècles les chroniqueurs dans le Céleste-Empire. Le fils du ciel, autrement dit l'empereur, paye ses médecins tant qu'il est en bonne santé, il cesse de les payer quand il est malade. Je ne puis m'empêcher de trouver ceci assez naturel. Nous disons ici à nos médecins: "Rendez-moi la santé;" ils disent en Chine: "Empêchez-moi d'être malade." De cette manière le malade et le médecin ont le même intérêt, ce qui est un peu plus sûr. Ainsi un médecin chinois dira d'un de ses clients: "C'est un de mes meilleurs malades, il se porte toujours bien;" tandis qu'ici tel docteur de la Faculté riposte: "Voilà une admirable famille! le père a toujours deux pleurésies, bon an, mal an, la mère jouit d'une gastrite chronique, et les enfants sont toujours enrhumés." Je ne doute pas que Molière n'eût beaucoup préféré le système chinois au nôtre, et M. de Talleyrand, sans connaître sa provenance, l'avait adopté. Il avait en effet constitué à son médecin une pension viagère, viagère pendant la vie du malade et non pendant la vie du médecin, qui se trouvait ainsi le premier intéressé à porter le plus tard possible le deuil de son spirituel malade, parce qu'il devait porter en même temps le deuil de sa pension.

Un plaisant ayant épousé une femme fort petite, un de ses amis lui demanda pourquoi il n'en avait pas pris une plus grande.

—C'est, répondit-il, parce que, de deux maux, il faut choisir le moindre.

[Enregistré en conformité de l'acte concernant les droits d'auteur de 1868.]

LE

## CHEVALIER DE MORNAC

CHRONIQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE

(1864)

PAR JOSEPH MARMETTE

(Suite.)

CHAPITRE XX.

VENGEANCE ET CARNAGE.

Pour ne pas entendre le dernier râle de l'infortuné Mornac, nous sommes forcés de retourner dans la grotte du champ des morts où, pourtant, d'autres sanglots d'agonie nous attendent peut-être aussi.

Le premier assaut du découragement subi, les trois hommes ensevelis dans la caverne songèrent à faire l'impossible pour sortir de ce affreux tombeau.

Après de nouveaux efforts contre l'épaisse muraille dont la pierre nouvellement tombée de la voûte fermait la sortie de la caverne, après s'être bien convaincus qu'ils ne pourraient jamais renverser ce lourd quartier de roc, ils songèrent à trouver une autre issue.

— Chef, dit Joncas au Renard-Noir, appuyez-vous contre ce côté de la caverne. Je vas vous monter sur les épaules pour tâter un peu la voûte.

Le Huron s'exécuta et Joncas lui grimpa sur le dos.

Avec la crosse de son fusil le Canadien se mit à sonder le roc.

A partir du fond il frappa partout dans le toit rugueux de la caverne.

Partout retentissait un bruit mat qui témoignait de l'épaisseur de la pierre.

A mesure que le Sauvage changeait de position pour permettre à Joncas de sonder plus loin, l'espoir s'éteignait dans l'âme des trois malheureux.

Jolliet surtout faisait mal à voir.

Affaisé sur le sol, la tête baissée, il semblait tout à fait résigné à mourir, ne paraissant plus avoir aucune espérance à réaliser sur terre.

Lorsque la crosse du fusil de Joncas frappa près de l'endroit de la voûte qui s'était refermé sur l'énorme quartier de roc dont la grotte était bouchée, la pierre rendit un son plus sonore.

Joncas frappa de nouveau.

Un éclair de satisfaction illumina sa figure.

— Tenez-vous ferme sur vos jambes, dit-il au Huron.

— Y êtes-vous ?

— Oui.

Le Canadien serra fortement son arme par le canon, en appuyant la crosse contre la voûte et se mit à pousser.

La résistance fut d'abord considérable. Puis Joncas sentit que la pierre céda, et

Il redoubla d'efforts, tant qu'enfin il aperçut en levant la tête une étoile qui scintillait dans le ciel par l'étroite ouverture.

Il se laissa glisser à terre et jeta un cri de joie.

— Nous sommes sauvés, dit-il.

Jolliet le regarda ébahi.

Il n'était plus fait à l'idée de sortir vivant de la caverne.

— Aidez-moi, reprit Joncas, à élever ici nos ballots de fourrures, afin que nous puissions nous élever dessus tous les trois et pousser cette pierre que je viens de soulever. Vive !

Les trois amis réunirent leurs forces et firent glisser une grosse pierre qui, descendue par l'éboulement que le tremblement de terre avait causé, formait comme une trappe naturelle.

L'ouverture pouvait largement laisser passer un homme.

Joncas sortit le premier et fit entendre une prudente exclamation de joie lorsqu'il aperçut que cette pierre pouvait se replacer et s'ôter à volonté.

— He tonnerre ! dit-il, tout cela va tourner, en ne de compte, à notre avantage. Et ainsi rentrez dans la caverne, jamais on ne pourra nous y trouver. Mais partons, nous sommes bien en retard !

— Arrête ! dit le Huron. Il faut faire disparaître les traces de notre passage par ici.

Il rejeta à l'intérieur quelques parcelles de pierre et de terre qui avaient défilé en sonnant la trappe. Ensuite il descendit jusqu'au pied du rocher, à l'entrée naturelle de la grotte.

Il en écarta les broussailles qui la masquaient, entra dans la guérite de la caverne, alluma une esquille de bois et se mit à effacer jusqu'à la moindre trace de leur séjour en cet endroit.

Au bout d'un quart-d'heure, il grimpa sur le flanc du rocher et rejoignit ses compagnons qui l'attendaient assis sur le bord de la trappe béante.

Le Sauvage descendit dans la grotte, s'assura que les ballots de fourrures étaient bien placés au bas de l'ouverture, afin que ses amis et lui pussent au besoin se précipiter tête baissée dans le souterrain, s'ils étaient suivis de trop près.

Toutes ces précautions prises, il remonta près

de Joncas et de Jolliet et tous trois commencent à se glisser sans bruit vers le village.

La célébration du festin et l'heure avancée leur permirent de pénétrer sans être aperçus dans la bourgade.

Quand ils arrivèrent dans le ouigouam de Mornac, celui-ci venait de le quitter depuis quelques minutes à peine.

Ne l'y trouvant point, ils se dirigèrent guidés par le Renard-Noir, qui en connaissait la situation, vers le ouigouam de la Perdrix-Blanche.

Il entr'ouvrit la portière et regarda à l'intérieur.

Il se jeta brusquement en arrière, dit quelques mots rapides à l'oreille de ses deux compagnons.

D'un commun élan ils tombèrent tous les trois dans la cabane comme une trombe : Joncas sur Griffé-d'Ours, qui tenait encore Mornac à la gorge, et le Huron sur la Perdrix-Blanche.

En un clin d'œil Griffé-d'Ours et sa sœur étaient garrottés et baillonnés sans avoir eu le temps de jeter un cri.

Mornac, qui pour n'être pas mort n'en aurait valu guère mieux une minute plus tard, ressentit au milieu de sa pamoison, un soulagement extraordinaire.

— Je dois être mort ! pensa-t-il. Voilà que c'est fini de moi !

Comme il lui sembla qu'on s'agitait furieusement sur son corps :

— Cadédis ! ajouta-t-il, suis-je donc déjà dans l'enfer, que mille diables piétinent sur mon cadavre !

Quand il reprit tout à fait ses esprits, il aperçut Griffé-d'Ours et la Perdrix-Blanche ficelés dans un coin comme des momies.

Jolliet était à genoux aux pieds de Mlle de Richemont dont les yeux, levés vers le ciel, remerciaient éloquemment Dieu de sa délivrance inespérée.

Quant à Joncas et au Renard-Noir, penchés sur Mornac étendu par terre, ils regardaient avec un affectueux intérêt la vie lui revenir.

Le Gascon s'assit, secoua la tête pour chasser le sang que la strangulation y avait fait affluer, et dit à ses amis :

— Vous pouvez vous vanter d'être arrivés à temps. Encore une minute et c'en était fait du dernier des Mornac !

— Chut ! parlez plus bas, fit Joncas. Etes-vous blessé ?

— Heu !... non, répondit Mornac en se tâtant.

Il se remit sur pied.

— A présent il n'y a pas de temps à perdre, reprit Joncas. Allons-nous-en.

Le Renard-Noir s'approcha de la Perdrix-Blanche et lui dit à demi-voix, de manière à être entendu de Griffé-d'Ours :

— Tu vois que je tiens ma parole. Tu frère ne mourra pas encore. Mais avant longtemps il me reverra. Alors malheur à lui ! Entends-tu, Ours féroce, je vengerai sur toi la mort de Fleur-d'Etoile et de mes fils que tu as massacrés. Car je sais que c'est toi qui les as tués. J'ai dit !

Il resserra les liens de Griffé-d'Ours et de sa sœur et leur assujettit solidement dans la bouche le bâillon qui les empêchait de crier.

Comme il se relevait il aperçut un homme qui gisait, le crâne fracassé, dans l'ombre, et que ni lui ni ses compagnons n'avaient encore remarqué.

Il le traîna par les pieds jusqu'au feu. Joncas, Jolliet et lui ne purent retenir un cri de surprise et de pitié lorsqu'il reconnurent Vilarme.

— Qui donc l'a mis dans ce triste état ? demanda Joncas.

— Le chef sauvage, répondit Mornac, il venait de l'assommer quand je suis entré. C'est une sale besogne qu'il a épargnée au bourreau.

— Il avait assez vécu ! remarqua sententieux le Renard-Noir.

— Baron de Vilarme, dit Mlle de Richemont qui s'approcha du cadavre, au nom de ma mère que vous avez assassinée, je vous pardonne tout le mal que vous avez fait à ma famille ainsi qu'à moi-même. Dieu veuille vous pardonner aussi !

Ils sortirent tous furtivement de la cabane et prêtèrent l'oreille avant d'avancer.

Tout était tranquille.

Les lentes dont le ouigouam de la Perdrix-Blanche avait été le théâtre s'étaient faites si rapides et tellement par surprise, que les acteurs n'avaient pas eu le temps de jeter un cri qui pût être entendu.

— Fuyez ! dit Joncas à voix basse. Et vous, chef, montrez-nous le chemin à suivre.

Le Renard-Noir se mit à la tête des fugitifs qui traversèrent le village comme des fantômes.

Arrivé près des palissades dont Mornac avait encore eu soin d'arracher un des pieux, le Renard-Noir s'arrêta.

— Guidez-les à ton tour, dit-il alors à Joncas. Tu connais maintenant le chemin comme moi.

— Vous êtes donc bien décidé, lui demanda le Canadien.

— Un chef ne change pas de résolution quand elle est bien prise. Ma vengeance n'est pas satisfait. J'ai promis d'épargner Griffé-d'Ours mais non les autres.

— Si vous êtes surpris ?

— Ne crains rien pour moi. Pour vous autres je ne compromettrai pas votre sûreté. J'attendrai que vous ayez eu le temps d'atteindre la croix avant de commencer mon rude travail. Si je suis surpris et poursuivi de trop près, je me laisserai prendre et tuer plutôt que d'indi-

quer votre cachette en fuyant vers vous. J'ai dit.

Joncas vit que la détermination du chef huron était bien arrêtée.

Il ne répliqua rien et se mit en marche suivi des autres.

— Qu'est-ce que le chef veut donc faire ici ? lui demanda Mornac.

— Chut ! nous n'avons pas le temps de bavarder, dit Joncas. Je vous conterai cela quand nous serons à l'abri.

Le Renard-Noir les vit disparaître dans la nuit. Pendant un quart-d'heure il restait immobile, les yeux fixés sur la plaine vers l'endroit où les fugitifs avaient disparu.

Cet espace de temps écoulé il tourna le dos à la palissade, rampa vers le ouigouam de Griffé-d'Ours où avait eu lieu le festin.

Il en écarta doucement la portière et regarda en dedans.

Le silence n'y était troublé que par des ronflements. Il est vrai qu'ils étaient sonores et sortaient de trois cents poitrines.

Tous les convives gorgés de viandes et d'eau-de-vie s'étaient endormis auprès de leurs écuelles vides.

Sous les chaudières les feux s'étaient éteints et des flambeaux qui avaient éclairé le repas il n'en restait plus qu'un seul qui brûlait encore.

Le Huron regarda fixement les convives pour en bien voir la position.

Il s'assura que son tomohak et son couteau jouaient aisément dans leur gaine.

Hardiment il pénétra dans la cabane, marcha droit au flambeau allumé, s'en saisit, le jeta par terre et l'éteignit sous son pied.

Il écouta un instant.

— Personne n'a bougé, se dit-il. Ils dorment tous.

Alors il tira son couteau à scalper, se dirigea à tâtons, vers le premier dormeur qu'il saisit à la gorge pour l'empêcher de crier.

Froidement, à trois reprises, il lui enfonça son couteau dans le cœur jusqu'à la garde.

Le malheureux eut deux ou trois soubresauts convulsifs. Son voisin dérangé dans son lourd sommeil fit entendre quelques grognements, mais ne se réveilla pas.

Le Renard-Noir scalpa le premier en un tour de main, accrocha cette chevelure sanglante à sa ceinture et passa au second dormeur.

Comme l'autre il l'étrangla de sa main gauche et de sa droite lui perça le cœur et le scalpa en moins d'une minute.

Le troisième eut le même sort.

Alors échauffé par ce succès, emporté par l'ardeur de la vengeance, enivré par l'odeur du sang répandu, le Sauvage oublia sa prudence.

Il ne se sentait plus satisfait d'égorger aussi froidement ses victimes, son bras impatient de frapper et de rencontrer une résistance animée, s'arma du tomohak.

Il se pencha sur un quatrième Iroquois et lui tâta la figure afin de s'assurer où était la tête.

Et il lui asséna un coup terrible de sa massue en plein visage.

A demi assommé l'Iroquois poussa un cri rauque.

Mais ce fut le dernier.

D'un second coup le Huron lui broya la cervelle.

Le cinquième à moitié réveillé par le cri d'agonie de son voisin fut tout à fait tiré de son sommeil par le poids du corps du Renard-Noir qui, par mégarde, lui marcha sur la main.

Le Huron qui avait les yeux habitués à l'obscurité, le vit se mettre sur son séant.

Il le frappa en plein crâne.

L'Iroquois jeta un cri épouvantable et se jeta sur ses voisins comme pour chercher leur protection.

Le Renard-Noir voulut l'achever et redoubla ses coups. Mais il faisait trop noir pour viser sûrement. Atteint à l'épaule l'Iroquois se mit à pousser des hurlements terribles en criant à l'aide.

Réveillés par ce vacarme tous les dormeurs furent en un instant sur pied.

Le Renard-Noir se jeta par terre à côté du blessé qui se lamentait toujours.

Quelques-uns s'approchèrent attirés par ces cris, tandis que d'autres tisonnent les feux pour se procurer de la lumière.

On s'agit, on se croise, on se heurte en maugréant.

Enfin la lumière jaillit d'un brandon d'écorce, brille et répand ses lueurs par la cabane.

On accourt vers le blessé qui hurle toujours. Mais à la vue du carnage, en apercevant quatre cadavres sanglants, plus un blessé, quasiment mort, les Iroquois reculent d'abord épouvantés et remplissent la cabane d'un cri commun de vengeance.

— Ce sont les visages pâles qui ont fait le coup ! Mort aux visages pâles !

— Griffé-d'Ours, notre chef, où est-il ?

— Ils ont enlevé le chef ! Courons après eux ! Et tous s'élançant hors du ouigouam.

— Massacrons la vierge pâle ! s'écrie l'un d'eux.

— Tuons-la ! Elle paiera pour les autres en attendant !

On se rue dans la cabane de la Perdrix-Blanche que l'on trouve seule, garrottée à côté de Griffé-d'Ours.

Dès que celui-ci se sent libre il pousse une exclamation de joie et de rage.

— Que chacun de mes frères s'arme ! commande-t-il, et qu'on vienne me joindre au milieu du village !

Un quart d'heure après, Griffé-d'Ours et ses guerriers sortaient de la bourgade et se lan-

çaient, au pas de course, à la poursuite des fugitifs.

### CHAPITRE XXI.

A BON CHAT BON RAT.

Le Renard-Noir qui avait pu s'esquiver inaperçu rejoignit les fugitifs dans la grotte du champ des morts.

Dès qu'il se fut assuré que ses amis étaient sans et saufs, il remonta sur le rocher afin de constater la direction que les Iroquois allaient prendre pour courir après les fugitifs.

Il n'y avait pas un quart d'heure qu'il était ainsi en observation, lorsqu'il entendit un bruit confus de voix qui venait du village. Bientôt après il entrevit, au milieu des ténèbres, une longue file d'hommes qui sortait de la bourgade.

Lorsqu'il l'eut vue serpenter et disparaître au loin dans la plaine, il descendit rejoindre ses compagnons et leur dit :

— Les guerriers de la bourgade viennent d'en partir et se sont lancés à notre poursuite dans la direction du lac Champlain.

— Nous sommes en sûreté pour le moment, dit Joncas. Ils ne reviendront pas avant, au moins, une journée, lorsqu'ils seront bien sûrs que nous n'avons pas pris cette direction ou que nous avons su leur échapper.

— Pour n'être pas surpris quand ils reviendront, reprit le Renard-Noir, mes frères et moi devons faire la garde, en haut sur le rocher. Au moindre danger, celui qui veillera rentrera dans la caverne en tirant la pierre au-dessus de l'ouverture. Dormez tranquilles, le Renard-Noir va veiller le premier.

Il monta reprendre sa faction.

Bien qu'ils fussent à l'étroit dans la caverne les fugitifs pouvaient cependant y tenir tous. Les hommes se serrèrent les uns près des autres afin de laisser plus de place à Mlle de Richemont à laquelle avait été cédé un assez large espace au fond de la grotte.

L'obligation où ils étaient de se tenir presque les uns sur les autres avait l'avantage de les préserver du froid, car ils n'osaient allumer de feu, de peur d'attirer de ce côté l'attention des ennemis.

L'air ne leur faisait pas défaut, même quand la trappe était refermée, vu qu'il en arrivait suffisamment par certaines fissures, à peine perceptibles, qui traversaient la voûte.

Les fugitifs ne dormirent guère pendant cette première nuit qu'ils passèrent à causer à voix basse et à s'entretenir des événements qui s'étaient accomplis depuis leur séparation.

Jo liet écoutait dans un silence extatique le timbre harmonieux de la voix de Jeanne et, du fond de son cœur, remerciait Dieu qui lui avait permis de la revoir et de contribuer à la sauver.

Cette nuit passée dans un souterrain plongé dans une obscurité profonde, avec la menace incessante d'un danger imminent, cette nuit employée à recueillir d'une oreille avide des paroles échangées à son amour, et que la jeune fille proférait comme un soupir, fut peut-être pour Jolliet la plus belle de sa vie toute entière.

Il s'en souvint toujours et longtemps après, il revoyait encore ce petit coin du ciel bleu qu'il apercevait cette nuit-là par l'étroite ouverture de la grotte, avec une brillante étoile qui frissonnait dans la nuit froide et qui lui semblait alors comme un gage infailible d'espérance.

Lorsque le jour parut, le Renard-Noir descendit dans la caverne et Joncas alla monter la garde à son tour.

Les autres, fatigués et quelque peu rassurés maintenant, s'endormirent comme l'étoile du matin allait s'éteindre dans les premières lueurs pâles de l'aurore.

Quant ils se réveillèrent il faisait grand jour et Mornac allait remplacer Joncas comme factionnaire.

Je ne m'arrêterai pas aux menus incidents de ce jour et de la nuit suivante qui se passèrent dans une immobilité monotone et dans une attente anxieuse.

Vers le milieu de la seconde journée, Jolliet qui était posté en sentinelle sur le sommet du rocher se pencha sur l'ouverture et dit :

— Attention ! voici le parti de guerre qui revient !

— Que mon fils descende tout de suite, dit le Renard-Noir ; je m'en vais prendre sa place.

Quand le chef eut regagné son poste d'observation, il put voir en effet Griffé-d'Ours et sa troupe qui rentraient au village. Ils paraissaient harassés et abattus.

Au bout d'une heure le Huron remarqua un grand mouvement qui se faisait dans la bourgade.

Il redoubla d'attention et vit bientôt la population toute entière sortir du village et se diriger du côté de la caverne.

Le Renard-Noir se glissa à plat ventre jusqu'à l'ouverture de la grotte, exposa la situation en peu de mots, en indiquant le plus strict silence, passa son mousquet à Joncas afin de n'être pas embarrassé en cas d'alerte et rampa de nouveau jusqu'à son poste d'observation.

Le cœur des fugitifs battait bien fort.

Les ennemis s'en venaient-ils explorer les alentours du village et visiter la caverne...

Soudain ils virent le jour s'obscurcir au-dessus de l'ouverture dans laquelle s'engagea le corps du Renard-Noir.

Il descendit avec la rapidité de la foudre,

tira la trappe dans son cadre naturel et la referma avec le plus grand soin.

Ensuite il se pencha vers ses compagnons et leur dit tout bas :

—Si l'un de nous remue, nous sommes morts !

Les respirations s'arrêtèrent haletantes et un silence sépulcral régna dans la caverne.

Voici ce qui arrivait.

Griffe-d'Ours était revenu au village, exaspéré de n'avoir pu rejoindre ses prisonniers.

On n'attendait que le retour des guerriers pour donner la sépulture aux cinq malheureux que le Renard-Noir avait massacrés. Aussi une heure après son arrivée, Griffe-d'Ours et ses gens de guerre escortaient-ils leurs compagnons morts jusqu'au cimetière aérien qui avoisinait la grotte.

La cérémonie des funérailles terminée, Griffe-d'Ours qui pensait toujours aux prisonniers envolés et surtout à sa belle captive, eut une inspiration subite en promenant ses regards autour de lui.

—Puisque nous n'avons pu les rejoindre au loin, pensa-t-il, qui sait s'ils ne sont pas restés tout près du village ?

Il songea à la caverne comme un lieu propice à la retraite.

Il communiqua sa pensée à ses principaux guerriers et se dirigea vers la grotte qui n'était distante du champ des morts que d'une couple d'arpents.

Il écarta les broussailles qui masquaient l'entrée naturelle et horizontale de la caverne et regarda.

Comme il ne voyait rien remuer à l'intérieur il tira son couteau de sa gaine et pénétra résolument dans la grotte, suivi de près par ses compagnons.

Quoiqu'il fut rarement venu dans la caverne il la connaissait assez pour être surpris de se voir arrêté au milieu par cette barrière infranchissable du roc nouvellement tombé de la voûte.

Il cria à ceux qui étaient restés au dehors de lui apporter une torche. L'un d'eux grimpa sur le rocher pour dépouiller un petit cèdre de son écorce afin de faire un flambeau que l'on passa bientôt tout allumé à Griffe-d'Ours.

Le chef examina fort attentivement l'épaisse muraille de pierre qui bouchait complètement la grotte.

Pour s'assurer de sa solidité, lui et ses compagnons se lancèrent dessus de toutes leurs forces.

Les fuyitifs tremblants de frayeur entendaient tout de l'autre côté.

Le bruit des pas de ceux qui marchaient sur le sommet du rocher, résonnait aussi sourdement au-dessus de leurs têtes.

Qu'on se figure leurs transes mortelles en songeant combien ils étaient persuadés que le moindre indice pouvait les trahir et qu'une fois découverts s'en était absolument fait d'eux tous !

Après d'inutiles efforts pour faire bouger la grosse pierre, quand il eut tout bien examiné, Griffe-d'Ours constata que le récent tremblement de terre avait ainsi bouleversé la grotte.

Ne connaissant pas d'autre issue à la caverne et grâce aux précautions du Renard-Noir à faire disparaître toute trace du séjour de Joncas, de Jolliet et de lui-même en ce lieu, Griffe-d'Ours en sortit.

Mais son esprit soupçonneux l'éperonnait toujours et il grimpa sur le rocher.

Pendant quelque temps les fuyitifs, plutôt morts que vivants, l'entendirent rôder au-dessus d'eux.

Tous les hommes, Joncas en tête, l'arquebuse au poing se tenaient prêts à vendre chèrement leur vie. Mlle de Richecourt, agenouillée au fond de la caverne pria pour tous.

Enfin il leur sembla que le bruit des pas s'éloignait et ils n'entendirent bientôt plus rien.

Un doute terrible vint pourtant troubler aussitôt la joie qu'ils allaient éprouver.

Si les Iroquois avaient quelque soupçon de leur présence et s'étaient avisés de poster un espion aux alentours ou sur le rocher, les fuyitifs ne se trahiraient-ils pas eux-mêmes par le moindre bruit ou lorsqu'ils tenteraient d'ouvrir la trappe.....

Cette idée que Joncas souffla dans l'oreille de ses compagnons les glaça de frayeur, et deux heures durant ils restèrent, sans oser remuer, dans les plus fatigantes positions.

Enfin, n'entendant rien au dehors, Joncas dit :

—La nuit doit être proche à présent. Prenons une bouchée, sans bruit, afin de nous préparer à partir à la faveur des ténèbres.

Ils mangèrent en silence, l'oreille au guet et le cœur palpitant d'inquiétude.

Lorsqu'ils eurent fini, le Renard-Noir dit :

—Prenez vos armes et tenez-vous prêts. Le chef va sortir le premier pour explorer les environs.

Il poussa doucement la trappe. Mais avant de se montrer la tête au dehors il attendit un peu. Comme rien n'indiquait que ce mouvement avait été remarqué, il sortit.

Il fut absent un quart-d'heure qu'il passa à visiter avec soin les alentours.

L'arquebuse au bras, la mèche haute et allumée, le poignard entre les dents, les autres attendaient son retour avec une anxiété facile à comprendre.

Enfin la silhouette du Renard-Noir apparut par l'ouverture et le Sauvage leur dit :

—Montez !

Les provisions de bouche, les fourrures, les vêtements, les raquettes et les armes furent d'abord sortis.

Ensuite Mornac prit dans ses bras sa fiancée qu'il éleva jusqu'à la portée des bras de Joncas. Celui-ci qui était au dehors aida Jeanne à prendre pied sur la plateforme extérieure.

Enfin Mornac et Jolliet sautèrent à leur tour hors de la caverne.

Chacun prit sa part du bagage et quand on se fut bien assuré qu'on n'oubliait rien, la trappe fut soigneusement refermée. Avant de se mettre à la tête de la petite caravane, le Renard-Noir prêta l'oreille un instant du côté de la bourgade.

—Ils dorment tous, dit-il. Allons.

Et par un sentier détourné qui leur faisait éviter le chemin tracé par les Iroquois, ils s'enfoncèrent dans l'épaisseur du bois.

Ils firent si grande diligence et la route prise par le Renard-Noir abrégéait tant leur course qu'ils se trouvèrent au point du jour sur les bords du lac Saint-Sacrement.

Ils eurent soin de s'assurer qu'on ne les y épiait point. Puis Joncas et le Renard-Noir retirèrent leur canot de la cache où ils l'avaient laissé en venant et le lancèrent à l'eau.

Malgré que la saison fut avancée et que la gelée eut assez durci la terre pour que les fuyitifs ne craignissent point d'avoir laissé derrière eux des traces accusatrices, il n'y avait pas encore de glace sur le lac.

Ce qui allait leur donner un immense avantage et leur permettre de faire une partie du voyage en canot et de doubler au moins ainsi la vitesse de leur fuite.

Tout le bagage fut embarqué en dix secondes, Mlle de Richecourt enveloppée dans une chaude peau de bison et couchée à l'avant de la pirogue.

Les quatre hommes saisirent leurs avirons et lancèrent en avant le canot qui se mit à fendre l'eau calme du lac, avec la rapidité du saumon qui s'enfuit.

Le jour commençait à poindre et laissait entrevoir les flocons de brume qui flottait sur le lac et au milieu desquels le canot passait comme un éclair à travers les nuages.

Les fuyitifs coururent ainsi sans relâche pendant toute la matinée.

Ils prirent terre à midi, près de la décharge du lac, entrèrent dans le bois, un peu à l'écart du sentier que l'on suivait habituellement entre les deux lacs et firent halte pour se reconforter par un bon repas.

Une heure après, leur bagage et leur canot sur l'épaule ils commencèrent le portage qui leur fallait faire pour gagner le lac Champlain.

Jeanne sentait ses forces s'accroître par la joie de la délivrance et l'espoir d'un salut prochain. Elle suivait bravement ses sauvages qui marchaient pourtant en toute hâte. Il est vrai que le chevalier lui donnait la main et l'aidait à franchir les mauvais pas.

La nuit était descendue sur le bois lorsqu'ils arrivèrent sur les bords du lac Champlain.

Bien que chacun tombât de fatigue, il fut résolu qu'on gagnerait sans plus tarder l'Île-aux-Cèdres, si ce à six lieues de distance, et où l'on serait plus en sûreté pour passer la nuit.

La pirogue fut remise à flot et les rameurs se courbèrent de nouveau sur leurs avirons qui plongèrent avec ensemble dans l'eau noire et profonde.

Pas un d'eux ne rompait le grand silence de la solitude, et Jeanne chaudement couchée au fond de la pirogue, s'endormit à la cadence monotone des avirons, et aux joyeux glouglous de l'eau qui glissait avec rapidité sur le flanc mince et sonore du canot d'écorce.

Elle ne s'éveilla que lorsqu'on eut abordé à l'Île-aux-Cèdres.

Il était minuit.

Le Renard-Noir s'empressa d'aller explorer l'île pour s'assurer que personne autre qu'eux n'y campait cette nuit-là.

L'on mangea de grand appétit et chacun se prépara à dormir de la manière la plus confortable possible. Vu la crainte qu'ils avaient d'être poursuivis et le danger qui les empêchait de faire du feu, les fourrures leur étaient de la plus grande utilité.

Le Huron, infatigable, se chargea de la première veille tandis que ses compagnons, roulés dans leurs couvertures, s'endormaient sous les branches protectrices d'un petit bosquet de cèdres.

Appuyé sur le canon de son arquebuse, le Huron prêtait l'oreille au moindre bruit et promenait ses regards autour de l'île sur les ondes calmes où se miraient, frileuses, quelques rares étoiles qui, l'une après l'autre, disparaurent en arrière de gros nuages sombres dont le ciel fut bientôt tout à fait voilé.

—Demain la neige nouvelle blanchira la forêt, pensa le chef, et peut-être ne pourrions-nous pas aller bien loin sur le lac, si la gelée devient plus forte.

Deux heures plus tard Joncas se réveilla, secoua ses membres engourdis par le sommeil et le froid, et remplaça le Renard-Noir.

À ces hommes de fer une couple d'heures de sommeil suffisaient pour parer à la fatigue de plusieurs journées.

Le Huron prit la place de Joncas et s'endormit à son tour.

Lorsqu'il se réveilla, à l'aurore, une neige épaisse tombait sur le sol. D'un saut il fut debout, regarda le ciel et le lac et dit à Joncas :

—L'hiver !

—Oui. Nous n'irons pas bien loin sur le

lac. À peine pourrions-nous faire encore une journée de marche par eau.

—La glace est prise sur les bords ! Partons vite !

Ils éveillèrent leurs compagnons, déjeunèrent à la hâte et descendirent sur la plage de l'île.

Pendant la nuit la glace s'était formée sur une largeur de trente pieds. On la cassa à coups de pierres et d'aviron afin de frayer un passage à la fragile pirogue.

La neige tombait épaisse et serrée, formant à la surface du lac une sorte d'écume qui s'épaississait à vue d'œil.

—Nous n'irons pas loin sans couper le canon, dit Joncas. Si nous rasions la terre en cas d'avarie ?

Le Sauvage fit un signe affirmatif et la pirogue inclina vers la rive gauche du lac Champlain.

Ils firent à peu près quatre lieues et demie de la sorte. Mais arrivés dans la Baie de Corlar, un peu au-delà des Îles des Quatre-Vents, le Renard-Noir et Joncas jugèrent plus prudent de prendre terre.

Il était temps, car l'écorce du canot était presque entièrement coupée tout du long de la ligne de flottaison.

—Le sort en est jeté ! dit en maugréant le Canadien ; voici un canot fini.

—Mon frère et moi pourrions facilement en faire un autre, répartit le Huron, mais il ne nous servirait pas. Ma sœur et mes frères doivent se résigner à faire par terre le reste du voyage jusqu'à Montréal.

—Je ne sera ni court ni commode, par les bois, et dans cette saison de l'année, reprit Joncas.

—A la grâce de Dieu ! dit doucement Jeanne. Il nous a trop bien protégés jusqu'ici pour nous abandonner maintenant. Quant à moi je suis remplie de courage et vous verrez que je serai vaillante à vous suivre.

Mornac et Jolliet montraient, par leur attitude déterminée, qu'ils étaient prêts à tout.

—Avant de nous éloigner, remarqua Joncas, il faut faire disparaître ce canot qui révélerait notre passage par ici.

Les avirons furent attachés sous les bancs, et quelques coups de couteau donnés dans le fond du canot que l'on poussa du pied, après l'avoir rempli de pierres assujetties à l'intérieur par des liens d'écorce.

La pirogue, vigoureusement lancée, parcourut un trentaine de pieds vers le large, s'emplit et s'enfonça dans l'eau profonde.

—Voilà, fit Joncas ! A présent nous n'avons plus à jouer des bras, mais bien plutôt des jambes. Dépêchons-nous de quitter les bords du lac. Il neige encore et dans une heure nos pistes seront recouvertes. Une fois en plein bois nous ne serons pas mal. Les Iroquois auront bien le diable au corps s'ils nous rejoignent !

On rechargea les bagages, et la petite caravane s'engagea dans la forêt pour commencer ses longues et fatigantes pérégrinations vers Montréal.

Vingt-deux grandes lieues les séparaient de Ville-Marie.

En pleine forêt vierge, sans aucun chemin tracé, dans cette mauvaise saison de l'année, avec une femme qui ne pouvait marcher aussi vite et se fatiguait plus tôt que des hommes, c'était un voyage de sept à huit jours.

Nous ne suivrons pas les fuyitifs jour par jour dans leur marche longue, difficile et monotone. Ils partaient dès l'aurore, marchaient jusqu'à midi, s'arrêtaient une couple d'heures pour dîner et donner le temps à Mlle de Richecourt de se reposer, et se remettaient en route pour jusqu'à la tombée de la nuit. Alors on campait. Le Renard-Noir et Joncas, avec la dextérité des coureurs de bois, élevaient en quelques minutes une cabane de branches de sapins qui les mettaient tous à l'abri des intempéries de la saison. On allumait un grand feu tout auprès, l'on mangeait un morceau de venaison provenant de quelque bon coup fait durant le jour. Après avoir causé un peu, l'on s'endormait protégé par la sentinelle qui veillait l'arme au bras, et sous la garde de Dieu.

Le lendemain l'on recommençait.

Un soir, les fuyitifs n'étaient plus qu'à deux jours de marche de Montréal, Jolliet s'étant senti plus fatigué que d'habitude et son tour de faire la garde devant arriver sur le minuit, il s'endormit d'assez bonne heure, comme ses compagnons causaient encore autour du feu.

Il dormait depuis une couple d'heures lorsqu'il fut réveillé par un murmure de voix qui bourdonnait près de lui.

Le Canadien et le Huron dormaient profondément.

Seuls Mornac et Mlle de Richecourt causaient à demi-voix, Jeanne assise et enroulée dans la peau de buffle qui lui servait de lit et de couverture, et le chevalier debout en face d'elle, appuyé sur son arquebuse, le buste éclairé par la flamme brillante du feu et ressortant sur le fond du bois sombre.

Malgré lui Jolliet prêta l'oreille.

—Comment ! vous refuseriez ma main ! disait Mlle de Richecourt d'un ton de surprise douloureuse.

—O Jeanne ! répondit Mornac, comment pouvez-vous croire une pareille chose ! Non, ma chère et bien-aimée Jeanne, je ne refuse pas votre main. Certes, bien au contraire ! Mais vous savez combien je suis fier ; sans cela je ne serais pas votre cousin. Or je ne veux pas que l'on puisse dire que le chevalier

de Mornac, pauvre et sans ressource, a épousé sa riche cousine afin de vivre des revenus de sa femme. Ecoutez, Jeanne. Je veux seulement remettre notre mariage à l'été, voici pour quoi. Il nous va falloir passer tout l'hiver à Montréal vu que les communications sont maintenant interrompues entre Ville-Marie et Québec. Nous ne pourrions retourner à la capitale que dans le mois de mai prochain. Ce n'est qu'à Québec seulement que je puis avoir la chance d'acquiescer quelque emploi digne de nous deux. Or, dès que j'aurai obtenu une position sortable je vous demanderai, à genoux de vouloir bien faire à jamais mon bonheur.

—Mais, Robert, les chances de vie sont si précieuses en ce pays. Nous pourrions bien être repris et tués avant d'arriver à Québec.

—Si je meurs avant l'été, ma chère Jeanne, reprit Mornac en souriant, mais d'un air décidé, j'aurai du moins la consolation de ne pas vous laisser veuve ; quoique, par ma foi ! vous feriez bien la plus gentille et intéressante veuve de toute la Nouvelle-France !

Jeanne vit qu'il était décidé. Elle soupira et ne répliqua point.

Jolliet crut que son cœur allait se briser et un douloureux sanglot se fit jour entre ses lèvres.

Mornac pensa qu'il faisait quelque rêve fatigant et que c'était un service à rendre à son ami que de l'éveiller.

—Hé ! Monsieur Jolliet ! lui dit-il en le secouant, vous êtes en train, je crois, d'avoir le cauchemar !

L'autre feignit de s'éveiller.

—Est-ce mon tour de garde ? demanda-t-il au cavalier, tout en détournant son visage baigné de larmes.

—En effet ! répondit Mornac, je l'oubliais !

—Il est donc bien heureux, lui, pensa Jolliet, puisqu'il peut oublier !

Et puis à voix haute :

—C'est bien, je me lève.

Mornac se coucha et s'endormit bientôt le cœur rempli des douces espérances, tandis que, à deux pas, Jolliet, pour la même cause qui rendait le chevalier si joyeux, avait, lui, du désespoir tant que son âme en pouvait contenir.

Vers la tombée du second jour, on arriva en face de Ville-Marie. Comme la rive sud du fleuve n'était pas habitée en cet endroit, il fallut encore, cette nuit-là, coucher en plein air.

Joncas eut soin de camper bien en vue de la ville, d'allumer un fort grand feu et de faire des signaux une partie de la nuit, ne doutant pas qu'on ne les vit de l'île et qu'on ne vint à leur secours aussitôt que le jour aurait paru.

En effet le lendemain matin le gouverneur, M. de Maisonneuve leur envoya deux canots de bois qui se frayèrent un passage à travers les glaces et amenèrent les fuyitifs sains et saufs à Ville-Marie.

Leur arrivée causa grande joie dans la petite ville, car l'enlèvement, par les Sauvages, de Mlle Richecourt et du chevalier de Mornac avait fait sensation dans toute la colonie.

Jeanne alla la demander asile à Mlle Mance qui l'accueillit avec la plus grande bonté.

M. de Maisonneuve reçut Mornac, Jolliet, Joncas et le chef Huron avec courtoisie, et accepta l'offre de leurs services pour l'hiver. Il était facile de trouver à s'occuper dans une ville naissante, et les amis n'eurent pas le temps de s'ennuyer jusqu'au retour du printemps.

Durant toute la saison des riges, comme Jolliet avait soin de dissimuler le chagrin qui le dévorait, il n'y eut que le Renard-Noir qui parut soucieux.

Dans un moment d'abandon il dit un jour à Joncas :

—Nous avons laissé derrière nous, dans Agut, quel'un qui est de trop par là les vivants. Il faut qu'il meure, par cette nuit, et avant longtemps. Car le chef se fait vieux et son bras commence à faiblir !

(A continuer.)

On ne sait généralement pas d'où proviennent tous les singes d'espèces si variées qui font l'ornement de la singerie du Jardin d'acclimatation de Paris.

L'histoire est singulière ! Un armateur de Bordeaux, homme très-sévère envers ses capitaines, ordonna dernièrement à l'un d'eux de partir pour le Brésil ; les instructions écrites qu'il lui remit se terminaient par cette recommandation : "Rapportez-moi 1 ou 2 singes," mais le mot ou, était si mal écrit que le capitaine lut : 1,002 singes. Et il exécuta l'ordre ponctuellement, à la grande stupéfaction du public, qui vit trois mois après passer devant Pauillac un navire où des singes grouillaient de la corne du grand mâ au fond de la cale. Fureur de l'armateur qui, aussi juste que raide, reconnaît après explication que la faute est à lui, et donne des éloges au capitaine qui a exécuté ses ordres à la lettre, c'est le cas de le dire.

Pendant huit jours, on vendit des singes à la criée à Bordeaux, et le Jardin se gâta bien de manquer une aussi bonne occasion.

John Stubb, cabaretier à Reading, étant allé visiter samedi la "fair" de Kutztown, a été battu par des étrangers au point qu'il on désespère de lui sauver la vie.

FAITS DIVERS.

On écrit de Madrid :

Madrid est sous l'impression cruelle d'une horrible catastrophe qui a jeté le deuil dans un grand nombre de familles les plus distinguées de la ville.

Le 19 septembre à trois heures du matin, le train express, venant de France, amenant environ huit cents personnes qui revenaient de Biarritz, a déraillé à deux kilomètres du pont de Viana.

Cinq employés de la ligne, et seize voyageurs, furent tués sur le coup : c'étaient ceux qui montaient la machine ou venaient dans le premier wagon.

Café englouti dans la mer, à Smyrne, avec 150 personnes.—On écrit de Smyrne, à la Turquie, de Constantinople :

Un épouvantable malheur, une catastrophe sans précédent, vient de jeter la désolation dans notre ville.

Le long du rivage de la mer, où se construit le quai, il existait et ils existeront jusqu'à ce que le progrès de cette construction les fasse tous disparaître, un grand nombre de cafés bâtis sur pilotis, qui, par leur situation au bord de la mer, attiraient une foule de monde.

Le dimanche, à 10 heures du soir, la Kivoto était encombrée.—Une compagnie d'acrobaty y donnait une représentation, et plus de deux cents billets avaient été placés.

La mer en cet endroit est assez profonde ; le fond en est vaseux et les malheureux qui y avaient enfoncé au milieu des débris, se voyaient fermer toute issue de sauvetage par la toiture qui surplombait sur l'éboulement.

Les victimes appartiennent à toutes les nationalités. Il y a parmi elles des Turcs, des Grecs, des Juifs, des Arméniens, etc.

Le ballon à Canaan.—Nous avons annoncé le débarquement à Canaan (Connecticut) des trois voyageurs partis pour l'Europe dans le ballon gonflé par le Graphic.

On n'explique pas, dit la Tribune pourquoi ce ballon s'est arrêté à Canaan et non pas en Europe.

promise." C'est aussi ce que nous avons conjecturé.

Cruautés en mer.—Nous résumons comme suit un article inséré dans le numéro du 23 septembre de L'Alta California de San Francisco :

Le navire Sunrise, de New-York, est entré dans notre port hier, à une heure de l'après-midi. A peine avait-il jeté l'ancre que des courriers pour les pensions de matelots montèrent à bord et apprirent que, pendant la traversée, trois hommes d'équipage s'étaient volontairement jetés à l'eau et noyés, pour échapper aux traitements brutaux des officiers.

Le capitaine et le maître d'équipage frappaient souvent les matelots ; mais le plus cruel de tous était le premier lieutenant. Il forçait les hommes à travailler jusqu'à ce qu'ils fussent littéralement épuisés de fatigue ; il les faisait lever la nuit et marcher sur le pont, et s'ils venaient à s'arrêter ou à s'endormir, il les frappait sur la tête avec le premier objet qui lui tombait sous la main.

Le dimanche, à 10 heures du soir, la Kivoto était encombrée.—Une compagnie d'acrobaty y donnait une représentation, et plus de deux cents billets avaient été placés.

Le dimanche, à 10 heures du soir, la Kivoto était encombrée.—Une compagnie d'acrobaty y donnait une représentation, et plus de deux cents billets avaient été placés.

La nouvelle de ces incroyables barbaries a créé à San Francisco une indignation trop justifiée, et l'opinion publique réclame avec énergie la punition des coupables.

On n'explique pas, dit la Tribune pourquoi ce ballon s'est arrêté à Canaan et non pas en Europe.

LES CLASSES DU SOIR

Sous le contrôle de L'INSTITUT DES ARTISANS CANADIENS S'OUVRIRONT

Lundi, 18 Octobre, 1873,

A L'ECOLE ST. JACQUES,

Coin des Rues Ste. Catherine et St. Denis.

A L'ACADEMIE DE M. MAUFFETTE

507, Rue St. Joseph, coin de la Rue Guy, et

A L'ACADEMIE DE M. O'DONOHUE,

Rue Centre, Pointe St. Charles.

Les classes se font tous les soirs (le Samedi excepté), de 7 heures à 9 heures.

Les membres de l'Institut des Artisans Canadiens ont droit de suivre ces classes sans payer.

Pour ceux qui ne sont pas encore membres, il suffit de se présenter aux Professeurs des différentes écoles, et de payer la faible contribution D'UNE PIASTRE pour toute l'année.

Voici les matières qui sont enseignées dans ces classes :

- 10.—Alphabet, épellation jusqu'à la lecture courante, en anglais et en français.
20.—Lecture perfectionnée en français et en anglais.
30.—Arithmétique (depuis les chiffres jusqu'aux progressions géométriques, inclusivement.)
40.—Eléments de la grammaire française et de la grammaire anglaise.
50.—Traduction de l'Anglais en Français et du Français en Anglais.
60.—Tenue des livres (partie simple et partie double.)
70.—Dessin Linéaire et Elements de Mesurage.

Ouvriers, profitez donc des avantages que vous offrent ces Classes du Soir, et commencez à les fréquenter dès à présent.

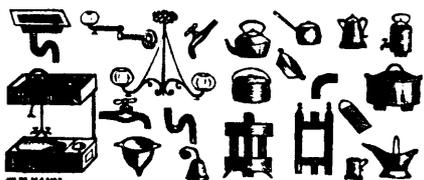
Le Secrétaire,

C. D. THERIAULT. 4-42-4f.

GEORGE YON,

MARCHAND DE POÈLES, PL. MEIER ET FERBLANTIER.

NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.



TOUT en remerciant mes nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral que j'ai reçu, j'ai le plaisir d'annoncer que je viens de recevoir un assortiment très-considérable de poêles d'hiver des patrons les plus nouveaux et le système le plus économique ; aussi un assortiment de chaudières importées. Toutes commandes exécutées avec soin. Une visite est respectueusement sollicitée.

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE.

(Etablies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.

On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude.

Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-25zz

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants.

Prix : 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. 4-7

1873.

NOUVEAUX POÈLES DE PASSAGE

A CHARBON.

CHEZ

L. J. A. SURVEYER,

524, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-24zz

\$50,000 VALANT

CONSISTANT EN

HARDES FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, etc., &c., &c.

Habilllements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude.

Une visite est sollicitée.

R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 4-277

\$5 à \$20 par jour, Agents demandés ! Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adresses : G. STINSON & CO., Portland, Maine.

POUDRE ALLEMANDE,

SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERES RESPECTABLES. 4-32zz

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALET, DAVIS & CIE., Boston E.-U. ; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., Boston, E.-U. ; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., Boston, E. U. ; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garantis pour cinq ans. THOMAS A. HAINES, gérant.

Assortiment sp. lendide de Pianos et Orgues. Pianos à louer.

Orgues à louer. Réparations faites convenablement. Pianos vendus par versements. Rappelez-vous l'endroit, 432, RUE NOTRE-DAME, porte voisine de la "Maison des Récollets." Les instruments à meilleur marché dans Montréal. 3-44zz

LEGGO & Cie.,

LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPYISTES, STEREOTYPYISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

Bureau : No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL. Ateliers : No. 319, Rue St. Antoine.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très-modiques.

"L'OPINION PUBLIQUE." Journal Politique et Littéraire

Publié tous les Jedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT..... \$3.00 par année. Aux Etats-Unis..... 3.50 Par numéro..... 7 Centins.

Envois par lettres enregistrees ou par ordre sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES : 10 Centins la ligne pour chaque insertion.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnement pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes. L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements. Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance. Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

FRAIS DE POSTE—ATTENTION!

Les frais de Poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de Poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à L'OPINION PUBLIQUE, aux Rédacteurs, No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Toute lettre d'affaires devra être adressée à GEORGE E. DESBARATS, seul chargé de l'administration du journal.

EVITEZ LES CHARLATANS.

Une victime des indiscretions de la jeunesse, qui causent la débilité nerveuse, le dérèglement prématuré, etc., ayant eu vain essai de tous les remèdes annoncés, a découvert un moyen bien simple de s'en guérir, qu'il enverra gratis à ceux qui souffrent. Addresser, J. H. REEVES, 78, rue Nassau, New-York. 4-40-1 an.

COURS ELEMENTAIRE

DE

BOTANIQUE

ET

FLORE DU CANADA

A L'USAGE DES MAISONS D'EDUCATION

PAR

L'ABBÉ J. MOYEN,

PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COLLEGE DE MONTREAL.

1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches. Prix : Cartonné, \$1.20.—\$1.00 la douzaine.

Le Cours Élémentaire seul, (62 ps. et 31 planches.) Cartonné, \$0.40.—\$4.00 la douzaine.

En vente aux bureaux de L'Opinion Publique No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal, et chez tous les libraires du Canada. 3-33 ff

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.